

**Ministère de l'Eau, des Aménagements
Hydrauliques et de l'Assainissement**



Burkina Faso

Unité - Progrès - Justice

.....
Secrétariat Général

.....
DGRE-DGAEUE-ONEA

**Programme National d'Approvisionnement
en Eau Potable et d'Assainissement
à l'horizon 2015 [PN-AEPA 2015]**

**RAPPORT BILAN ANNUEL
AU 31 DECEMBRE 2013**

Février 2014

Table des matières

RESUME EXECUTIF -----	vii
INTRODUCTION -----	9
I. BILAN PHYSIQUE 2013 DES REALISATIONS D'OUVRAGES -----	13
1.1 Ouvrages d'approvisionnement en eau potable-----	13
1.1.1 Milieu rural-----	13
1.1.2 Milieu urbain-----	17
1.2 Ouvrages d'assainissement-----	18
1.2.1 Milieu rural-----	18
1.2.2 Milieu urbain-----	24
II. CADRE UNIFIE DES INTERVENTIONS ET RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MILIEU URBAIN -----	25
2.1 CADRE UNIFIE DES INTERVENTIONS -----	26
2.1.1 Renforcement des capacités de gestion du secteur AEPA-----	26
2.1.2 Renforcement des capacités de gestion du service public de l'eau-----	33
2.1.3 Renforcement des capacités de management et d'exécution des travaux et services du secteur privé et des ONG-----	35
2.1.4 Mise en place des instruments du PN-AEPA-----	37
2.2 Renforcement des capacités en milieu urbain -----	38
III. BILAN D'EXECUTION FINANCIERE 2013 -----	41
3.1 Milieu rural -----	41
3.1.1 Bilan financier global de l'AEPA-----	41
3.1.2 Bilan financier du Cadre unifié des interventions de l'AEPA-----	41
3.1.3 Bilan financier des réalisations des ouvrages d'AEP-----	42
3.1.4 Bilan financier des réalisations des ouvrages d'AEUE (en millions de FCFA)-----	44
3.2 Milieu urbain -----	46
3.2.1 Bilan financier global en millions de FCFA-----	46
3.2.2 Bilan financier des réalisations AEP (en millions de FCFA)-----	46
3.2.3 Bilan financier des réalisations AEUE (en milliers de FCFA)-----	47
IV. ANALYSE DES PERFORMANCES ET EVOLUTION DES INDICATEURS -----	48
4.1 Eau potable -----	48
4.1.1 Milieu rural-----	48
4.1.2 Milieu urbain-----	52
4.2 Assainissement des eaux usées et excreta -----	54
4.2.1 Milieu rural-----	54
4.2.2 Milieu urbain-----	56
V. FINANCEMENT DU PN-AEPA -----	57
5.1 Milieu rural -----	57
5.2 Milieu urbain -----	58
5.2.1 Mobilisation des ressources : volume et répartition des financements-----	58
5.2.2 Indicateurs de performance financière-----	60
VI. ANALYSE DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES -----	60
6.1 Milieu rural -----	60
6.2 Milieu urbain -----	60
Conclusion -----	62

Liste des tableaux

Tableau 2: Planification annuelle des ouvrages d'AEP à réaliser en milieu rural pour l'atteinte des OMD.	9
Tableau 3: Planification annuelle des ouvrages d'AEP à réaliser en milieu urbain pour l'atteinte des OMD.	9
Tableau 4: Planification annuelle des ouvrages d'AEUE à réaliser en milieu rural pour l'atteinte des OMD .	10
Tableau 5: Planification annuelle des ouvrages d'AEUE à réaliser en milieu urbain pour l'atteinte des OMD.	10
Tableau 5: Réalisations de forages équipés de pompe, Puits Modernes, AEPS	13
Tableau 6 : Nombre de forages non équipés par région	14
Tableau 7: Réhabilitation de forages équipés de pompe, de puits modernes et d'AEPS	14
Tableau 8: Extension d'AEPS	15
Tableau 9 : Réalisations d'ouvrages d'eau potables en milieu urbain	17
Tableau 10 : Constructions de nouveaux ouvrages dans les écoles	18
Tableau 11 : Nouvelles constructions d'ouvrages d'assainissement dans les CSPS	19
Tableau 12 : Réalisation de latrines neuves dans les lieux publics	19
Tableau 13 : Construction de nouvelles latrines familiales améliorées	20
Tableau 14 : Construction de nouveaux puisards domestiques	20
Tableau 15 : Réhabilitation de latrines dans les écoles	21
Tableau 16 : Réhabilitation des latrines dans les CSPS	21
Tableau 17 : Réhabilitation des latrines publiques	22
Tableau 18 : Réhabilitation de latrines familiales	22
Tableau 19: confection des éléments de subvention (dalles et briques)	23
Tableau 20 : Réalisation d'ouvrages d'AEUE en milieu urbain	24
Tableau 21 : Etat de mise en œuvre du contrat d'assistance technique COWI AT PN-AEPA 2010-2015	26
Tableau 22 : missions d'assistance technique court terme réalisées au cours de l'année 2013 dans le cadre du contrat d'assistance technique COWI AT PN-AEPA.	27
Tableau 23: Situation des PCD-AEPA	29
Tableau 24: Récapitulatif des études menées au cours de l'année 2013 par la DGRE.	31
Tableau 25: Récapitulatif des études menées au cours de l'année 2013 par la DGAEUE	32
Tableau 26: situation des AUE	33
Tableau 27: Situation des artisans réparateurs	34
Tableau 28: Situation de la gestion des AEPS	35
Tableau 29: Situation des formations au profit des acteurs régionaux	36
Tableau 30: Bilan des souscriptions des leaders	37
Tableau 31: Exécution financière global selon les sources de financement (en millions de FCFA)	41
Tableau 32 : Exécution financière du CUI selon les sources de financement (en millions de FCFA)	41
Tableau 33: Bilan financier des réalisations de nouveaux ouvrages d'AEP (en millions de FCFA)	42
Tableau 34: Bilan financier des réhabilitations d'ouvrages d'AEP (en millions de FCFA)	43
Tableau 35: Bilan financier des réalisations de nouveaux ouvrages d'AEUE (en millions de FCFA)	44
Tableau 36: Bilan financier des réhabilitations d'ouvrages d'AEUE (en millions de FCFA)	45
Tableau 37: Réalisations financières des constructions de puisards domestiques	46
Tableau 38 : Taux d'exécution financière globale	46
Tableau 39 : Taux d'exécution financière de l'AEP	46
Tableau 40 : Taux d'exécution financière de l'AEUE	47
Tableau 41 : Taux de fonctionnalité des PEM et des AEPS en 2013	48
Tableau 42 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable par région (%)	49
Tableau 43 : Analyse comparative des réalisations de 2013 par rapport à la prévision OMD	50
Tableau 44 : Cumul des réalisations communautaires et estimation des besoins en PEM pour l'atteinte des OMD	51
Tableau 46 : Cumul des réalisations de bornes fontaines et estimation des besoins pour l'atteinte des OMD	52
Tableau 47 : Récapitulatif des réalisations physiques en AEP depuis le démarrage du PN-AEPA	52
Tableau 48 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable	53
Tableau 49 : Nouveaux critères de calcul du taux d'accès à l'eau potable	53
Tableau 50 : Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain par direction administrative en 2013 (%)	53
Tableau 51 : Analyse comparative des réalisations de 2013 par rapport à la prévision OMD	54
Tableau 52 : Cumul des réalisations annuelles des ouvrages d'assainissement	54
Tableau 53 : Taux d'équipement des centres de santé en latrines	55
Tableau 54 : Taux d'accès à l'assainissement familial en 2013 par région	55
Tableau 55 : Evolution du taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural	56
Tableau 56 : Récapitulatif des réalisations physiques en assainissement depuis le démarrage du PN-AEPA	56
Tableau 57 : Evolution du taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain	57

Tableau 58 : Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement (en millions de FCFA)	57
Tableau 59 : Répartition du financement acquis du PN-AEPA selon les sources (financements externes, internes, ONG)	58
Tableau 60 : Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement AEP (en milliards de francs CFA)	60
Tableau 59 : proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement Assainissement (en milliards de francs CFA)	60

Liste des figures

Figure 1: Carte comparative du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par rapport à la cible OMD	50
Figure 2 : Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural	56

Sigles et abréviations

ABS	: Appui Budgétaire Sectoriel
ACF	: Association Chant de Femme
AEPA	: Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AEPS	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AEUE	: Assainissement des Eaux Usées et Excreta
AGETEER	: Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural
AMOC	: Assistance à la Maitrise d'Ouvrage Communal
ANP-SEPAB	: Association Nationale des Professionnels du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement
ASDI	Agence Suédoise de Développement Internationale
ATPC	: Assainissement Total Piloté par les Communautés
ATPL	: Assainissement Total Porté par les Leaders
AUE	: Association des Usagers de l'Eau
BAD	: Banque Africaine de Développement
BPO	: Budget Programme par Objectif
CISAB	: Comité Interministériel de Suivi de l'Appui Budgétaire
CNEau	: Conseil National de l'Eau
CNP	: Comité National de Pilotage
EAA	: Eau et Assainissement pour l'Afrique
CRP	: Comité Régional de Pilotage
CSPS	: Centre de Santé et de Promotion Sociale
CUI	: Cadre Unifié d'Intervention
DGAEUE	: Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta
DGRE	: Direction Générale des Ressources en Eau
DREAHA	: Direction Régionale de l'Eau, des Amenagements Hydrauliques et de l'Assainissement
DUE	: Délégation de l'Union Européenne
ENA	: Enquête Nationale sur l'Assainissement
FEER	: Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IEC	: Information Education et Communication
IFU	: Identification Financière Unique
INO	: Inventaire National des Ouvrages d'approvisionnement en eau potable en milieu rural
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
IOTA	: Installations, Ouvrages, Travaux, Activités
JICA	: Agence Japonaise de Coopération Internationale
KFW	: Coopération Financière Allemande
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSA	: Opérationnalisation de la Stratégie Nationale d'Assainissement
OSEP	: Organisation du Sport à l'Ecole Primaire
PAGIRE	: Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PCD-AEPA	: Plan Communal de Développement Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PEA	: Poste d'Eau Autonome
PEA/BM	: Programme Eau et Assainissement Banque Mondiale
PEA/GIZ	: Programme Eau et Assainissement de la Coopération Internationale Allemande
PEM	: Point d'Eau Moderne
PFC	: Protocole de Financement Commun
PMH	: Pompe à Motricité Humaine
PSEU	: Projet Sectoriel Eau en milieu Urbain
PN-AEPA	: Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement

SCADD : Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SIG : Système d'Information Géographique
VIP : Ventilated Improved Pit (Latrine à fosses ventilées)

RESUME EXECUTIF

Au 31 décembre 2013, le bilan d'exécution des activités du PN AEPA se résume comme suit:

1. Réalisation d'ouvrages d'eau potable et d'assainissement

Eau potable:

Le bilan des réalisations des ouvrages d'eau potable s'établit comme suit :

Milieu Rural :				Milieu Urbain :			
Ouvrages d'AEP	Réalisation	Prévision	Taux de réalisation (%)	Ouvrages d'AEP	Réalisation	Prévision	Taux de réalisation (%)
Réalisation de forages	1 697	1 535	110,6	Pose de réseau (Km)	575	602	96
Réhabilitation de forages	1 399	1 760	79,5	Réalisation de BP (Nbre)	30 771	23 460	131
Réalisation de puits	104	92	113	Réalisation de BF (Nbre)	134	255	53
Réhabilitation de puits	8	26	30,8	Augmentation de la Capacité de stockage (m3)	600	1 900	32
Réalisation d'AEPS	44	79	55,7	Augmentation de la Capacité de production (m3/j)	17 972	21 356	84
Réhabilitation d'AEPS	21	107	19,6				

Le montant total dépensé pour les réalisations de ces travaux est de 17 257,4 millions de FCFA pour une prévision de 24 253,2 millions FCFA soit un taux moyen de 71,2%.

En milieu urbain, il s'élève à 20 485 millions de FCFA sur une prévision de 18 923 millions soit un taux de réalisation de 109,2%

Assainissement des Eaux Usées et Excreta:

La situation des ouvrages d'assainissement réalisés en 2013 se présente comme suit :

Milieu Rural :				Milieu Urbain :			
Réalisation d'ouvrages d'AEUE	Réalisation	Prévision	Taux de réalisation (%)	Réalisation d'ouvrages d'AEUE	Réalisation	Prévision	Taux de réalisation (%)
latrines dans les écoles	537	850	63,2	latrines dans les écoles	270	150	180
latrines dans les CSPS	157	102	153,9	Raccordés au réseau collectif	148	300	49
latrines Publiques	233	97	240,2	latrines Publiques	118	100	118
latrines familiales	32 669	65 673	49,7	latrines familiales	15 473	12 000	129
Puisards domestiques	441	0	-	Puisards domestiques	11 262	9 500	119

Le montant total dépensé pour l'assainissement EUE est de 3 962,9 millions de FCFA pour une prévision globale de 6 380,1 millions FCFA soit un taux d'exécution relativement faible de 62,1%.

Pour le milieu urbain, il s'élève à 3 749 millions de FCFA sur une prévision de 5 369 millions soit un taux de réalisation de 69,8%.

2. Cadre Unifié des Interventions (CUI) en milieu rural

Les activités réalisées dans le cadre du CUI et les résultats atteints se résument ainsi qu'il suit :

Dans le cadre de la Planification et de la maîtrise d'ouvrage communale, cinquante un (51) PCD-AEPA ont été élaborés et validés techniquement par les DREAHA. Ce qui porte le total des PCD-AEPA validés à 314.

Dans le cadre du renforcement des capacités de gestion du service public de l'eau, les résultats suivants ont été atteints en ce qui concerne la mise en œuvre de la Réforme : 2083 AUE ont été mise en place en 2013 portant le nombre à 8 664 AUE depuis le début de la mise en œuvre de la réforme dans 8 602 villages et secteurs. Sur les 8 664 AUE existantes, 6 803 sont reconnues au 31 décembre 2013, soit un taux de 78,5%.

Sur 874 Artisans Réparateurs (AR) existants, 505 ont été agréés, soit 57,8% et 40 conventions ont été signées avec les communes dont 16 en 2013.

Au titre de la gestion par affermage des mini réseaux d'adduction d'eau potable (AEPS), on note que sur 751 AEPS existants et susceptibles d'être gérées par des prestataires, 310 sont gérés par délégation soit un taux de 41,3%.

Dans le cadre du renforcement des capacités de management et d'exécution des travaux et services du secteur privé et des ONG, plusieurs formations ont été faites au profit des agents des DREAHA, de la DGRE, de la DGAEUE et des acteurs communaux. Les thèmes abordés sont, entre autre, les passations des marchés, les applications telles covadis, autocad, Quantum Gis et les techniques d'hygiène et d'assainissement...

Dans le cadre de la mise en place des instruments du PN-AEPA, des actions ont été menées afin d'assurer une diffusion efficace de l'information. En effet ;

- le rapport grand public et l'annuaire statistique 2012 ont été élaborés édités et diffusés ;
- les 12ème et 13ème CRP, les 17ème et 18ème CNP, la tenue de la revue à mis parcours du PN-AEPA/PAGIRE, la journée mondiale des toilettes, la célébration de la première édition du festival chant de la femme se sont tenues aux cours de l'année 2013, .

Dans le cadre du suivi évaluation du PN-AEPA, les activités sur la collecte des données pour la mise à jour de la base de données INO 2013 et celle relative aux ouvrages d'assainissement se sont réalisées aux cours de l'année.

3. Financement du secteur

Financements en milieu rural :

Le montant global des financements acquis en 2013 au profit du sous-secteur de l'eau potable et de l'assainissement s'élève à 28 253,2 millions de FCFA avec une prévision financière de 38 380,6 millions de FCFA soit un taux de 73,6%. Ces dépenses se répartissent entre les charges récurrentes et les investissements.

Financements en milieu urbain :

Le taux d'exécution financière est de 99,8% soit une réalisation de 24 234 millions de FCFA pour une prévision de 24 292 millions de FCFA.

4. Analyse des performances et évolution des indicateurs

En milieu rural :

Les nouvelles réalisations et réhabilitations de 2013 ont permis de desservir 170 878 personnes additionnelles. Le taux d'accès à l'eau potable a ainsi progressé de 63% en 2012 à 63,5% en 2013.

Les réalisations en matière d'assainissement de 2013 ont permis à environ 335 470 personnes d'avoir accès à l'assainissement.

En milieu rural urbain :

Le taux d'accès à l'eau potable en 2013 est de 86,2% soit une amélioration de 3,2 points par rapport à son niveau de 2012 qui était de 83% et correspond à la cible annuelle contractuelle. La population additionnelle desservie en eau potable en 2013 est de 430 000 personnes.

Le taux d'accès à l'assainissement en 2013 est de 29,1% soit une amélioration de 2,1 points par rapport à son niveau de 2012, mais reste cependant en dessous de la cible annuelle contractuelle qui était de 30%. La population additionnelle ayant accès au service d'assainissement adéquat en 2013 est de 178 433 personnes.

INTRODUCTION

Le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA) à l'horizon 2015 a pour objectif général de réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de personnes n'ayant pas un accès adéquat à l'eau potable et à l'assainissement en 2005 selon les normes, critères et indicateurs adoptés en la matière. En visant l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement relatifs à l'eau potable et à l'assainissement, le PN-AEPA s'intègre dans la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD).

Il est défini en volets rural et urbain, comportant chacun une composante « approvisionnement en eau potable » et une composante « assainissement des eaux usées et excréta ». La mise en œuvre du volet rural est placée sous la responsabilité de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE), de la Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta (DGAEUE) et des directions régionales en charge de l'eau et de l'assainissement. Le volet urbain est placé sous la responsabilité de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) dans le cadre de son plan de développement 2005-2015 en relation avec les collectivités territoriales.

Objectifs du programme :

L'objectif spécifique du PN-AEPA pour l'eau potable en milieu rural est de faire progresser le taux d'accès à l'eau potable de 52% en 2005 à 76% en 2015. La cible de 2013 retenue dans la matrice de performance du secteur est de 66%. Afin d'atteindre l'objectif fixé à l'horizon 2015, il faudrait réaliser un certain nombre d'ouvrages par an. La planification annuelle de ces ouvrages est fournie dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Planification annuelle des ouvrages d'AEP à réaliser en milieu rural pour l'atteinte des OMD.

AEP	Prévision OMD 2013	Prévision OMD 2014	Prévision OMD 2015
Réalisation de PEM communautaires	1 634	1 634	1 634
Réalisation de PEM institutionnels (école et CSPS)	1061	1060	1060
Réalisation d'AEPS	73	74	74

Source : BPO 2013-2014 du PN-AEPA en milieu rural

En milieu urbain, l'objectif est de faire progresser le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural de 74% en 2005 à 87% en 2015. La cible de 2013 retenue dans la matrice de performance du secteur est de 86%. Pour la réalisation de cet objectif, il faudrait réaliser un certain nombre d'ouvrages par an. La planification annuelle de ces ouvrages est fournie dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2: Planification annuelle des ouvrages d'AEP à réaliser en milieu urbain pour l'atteinte des OMD.

AEP	Unité	Prévision OMD 2013	Prévision OMD 2014	Prévision OMD 2015
Augmentation de la longueur du réseau	Km	692	817	469
Branchement particulier	Nombre	23 460	23 559	19 444
Bornes Fontaines	Nombre	329	250	141
Augmentation de la capacité de stockage	m ³	4 350	7 850	900
Augmentation de la capacité de production	m ³ /j	41 052	17 604	13 304

Source : ONEA

Au niveau de l'assainissement en milieu rural, le programme prévoit de faire passer le taux d'accès de 10% en 2005 à 54% d'ici à 2015. L'objectif de 54% avait été fixé sur la base d'une estimation faite au démarrage du PN-AEPA en 2005, mais l'Enquête sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial (ENA) réalisée par la DGAEUE en 2010 a montré que plus de 9 personnes sur 10 vivant en milieu rural n'ont pas accès à l'assainissement familial. En termes de réalisation d'ouvrages d'assainissement, la planification annuelle pour l'atteinte des objectifs est donnée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3: Planification annuelle des ouvrages d'AEUE à réaliser en milieu rural pour l'atteinte des OMD .

AEUE	Prévision OMD 2013	Prévision OMD 2014	Prévision OMD 2015
Réalisation de latrines familiales	85 039	91 689	98 342
Réalisation de puits domestiques	13 075	14 196	15 315
Réhabilitation de latrines familiales	24 152	25 835	27 519
Réalisation de latrines publiques	1 219	1 219	1 219
Réalisation de latrines dans les écoles	520	520	520
Réalisation de latrines dans les CSPS	153	153	153

Source : BPO 2013-2015 du PN-AEPA en milieu rural

Pour l'assainissement en milieu urbain, le programme prévoit de faire passer le taux d'accès de 14% en 2005 à 57% d'ici à 2015. La cible de 2013 retenue dans la matrice de performance du secteur est de 30%. En termes de réalisation d'ouvrages d'assainissement, la planification annuelle pour l'atteinte des objectifs est donnée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4: Planification annuelle des ouvrages d'AEUE à réaliser en milieu urbain pour l'atteinte des OMD.

Assainissement	Unité	Prévision OMD 2013	Prévision OMD 2014	Prévision 2015
Latrines familiales	Nombre	15 450	25 000	23 700
latrines scolaires	Nombre	180	100	
Latrines publiques	Nombre	120	300	600
Puits domestiques	Nombre	12 700	17 500	18 600
Extension du réseau collectif	km	0		20
Branchement au réseau collectif	Nombre	400	400	400

Source :ONEA

Méthodologie d'élaboration des rapports :

L'avancement périodique du PN-AEPA est apprécié à travers les rapports bilans semestriel et annuel élaborés par les structures de coordination (DGRE, DGAEUE et ONEA) et soumis à l'examen et à la validation du Comité National de Pilotage (CNP/PN-AEPA). Le rapport bilan annuel est aussi présenté lors de l'atelier national de la revue annuelle conjointe du PN-AEPA et du PAGIRE. Ce rapport alimente également le rapport de performance élaboré dans le cadre du suivi évaluation de la SCADD.

Il est établi sur la base de plusieurs sources et dispositifs de collecte d'informations. Il s'agit principalement des rapports bilans régionaux, du rapport annuel d'avancement du PN-AEPA en milieu urbain, des données du Budget Programme par Objectif (BPO) pour le volet rural, et des résultats de l'opération 2013 en milieu rural de « la mise à jour de l'inventaire national des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et la collecte d'information relatives aux ouvrages d'assainissement des eaux usées et excréta ».

Pour le volet rural, les données des réalisations physiques 2013 ont été fournies par l'opération de « mise à jour de l'inventaire national des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et collecte d'informations relatives aux ouvrages d'assainissement des eaux usées et excréta » conformément au dispositif de suivi-évaluation du PN-AEPA. Celles des programmations physiques et financières 2013 sont les programmations révisées issues du rapport bilan semestriel adopté à la 18^{ème} session ordinaire du CNP/PN-AEPA du 30 juillet 2013. L'exécution financière a été calculée sur la base des engagements effectués. Pour le cas spécifique du budget de l'Etat alloué au secteur de l'eau potable et de l'assainissement en milieu rural (appui budgétaire sectoriel et fonds propres), l'information financière a été fournie par le circuit intégré de la dépense en dotation, en engagé visé et en paiement.

Les rapports bilans annuels régionaux adoptés lors des 14^{èmes} sessions ordinaires des Comités Régionaux de Pilotage (CRP/PN-AEPA) tenues entre le 20 au 28 janvier 2014, fournissent les informations détaillées sur les activités réalisées et les difficultés rencontrées par certains acteurs dans la mise en œuvre du programme. Certains rapports régionaux ont été élaborés uniquement sur la base des informations transmises par les acteurs (Projets/Programmes, Associations/ONG, Structures déconcentrées de l'Etat, Communes...) et ils devront encore être finalisés sous réserve de la prise en compte des résultats de la collecte effectuée sur le terrain à travers l'opération de « mise à jour de l'inventaire national des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et collecte d'informations relatives aux ouvrages d'assainissement des eaux usées et excréta ».(vérification du nombre d'ouvrages, taux de fonctionnalité, taux d'accès,etc)

A l'instar de celle de 2012, la collecte de données de 2013 a été menée conjointement par la DGRE, la DGAEUE et les DREAHA. Elle a été organisée en deux étapes :

- la première étape s'est déroulée en septembre 2013 : elle a consisté en l'identification et en la collecte des informations sur les latrines nouvellement réalisées dans les ménages, les écoles et les lieux publics (gares, marchés et lieux de culte) et aussi sur les blocs de latrines dans les CSPS ;
- la seconde étape s'est déroulée du 28 novembre au 20 décembre 2013 : elle a concerné l'identification et en la collecte de toutes les informations sur les ouvrages d'AEP et sur tous les autres ouvrages d'assainissement réalisés dans les ménages, les CSPS, les écoles et les lieux publics (gares, marchés et lieux de culte) après la première collecte en septembre 2013.

L'opération a été supervisée par les DREAHA avec l'appui de la DGRE et de la DGAEUE. Les fiches ont ensuite été acheminées à la DGRE et à la DGAEUE qui ont procédé chacune au contrôle, à la saisie, à l'apurement et au traitement des données. En retour, les résultats provisoires de l'AEP ont été transmis aux DREAHA le 16 janvier 2014.

Pour la mise en œuvre par l'ONEA du volet urbain du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (PN-AEPA) en milieu urbain, un comité opérationnel de suivi dudit programme a été mis en place par l'ONEA. Le comité opérationnel, composé de l'ensemble des parties prenantes du PN-AEPA (Direction du Projet Ouaga, Direction de la Planification et des Investissements, Direction de l'Assainissement, Direction Financière, Département Contrôle de Gestion), joue le rôle de cheville ouvrière.

A cet effet, le comité opérationnel est chargé de :

- la supervision de la mise en œuvre de l'ensemble du PN-AEPA au niveau opérationnel ;

- la collecte, l'analyse, la validation des informations émanant des différentes opérations ;
- l'arbitrage et la prise de décisions pour corriger les écarts qui sont notés.

Le comité opérationnel prépare les réunions trimestrielles du comité interne de supervision et lui soumet pour validation les rapports du PN-AEPA (rapports trimestriel, semestriel et annuel d'avancement, rapport annuel sur la gestion et les performances). Il est également chargé de fournir aux différentes instances externes, les informations demandées sur la mise en œuvre du PN-AEPA sous le format et la périodicité requises.

Au regard de l'importance et de la diversité de ses tâches, l'animation du comité opérationnel se fait sur la base d'outils communs et partagés assurant la transparence, la cohérence et l'anticipation des actions.

Au niveau du processus de planification, les outils suivants sont mis en place par opération :

- l'équipe projet et la définition des rôles et responsabilités ;
- le cadre logique ;
- le planning détaillé mis à jour (selon une périodicité bien définie) ;
- le plan de passation des marchés mis à jour (selon une périodicité bien définie) ;
- le plan d'assurance qualité ;
- la cartographie des risques ;
- la stratégie de communication et de conduite du changement.

Le pilotage du PN-AEPA par le comité opérationnel se fait à travers les deux outils que sont le rapport d'avancement et le tableau de bord de suivi. Le rapport d'avancement qui précise les points de l'avancement, les principales difficultés, les décisions et les échéances pour leur exécution. Il est élaboré par les responsables d'opération selon une périodicité mensuelle. Il y a également le tableau de bord de suivi qui renseigne le suivi des activités/délais (sur la base du planning), l'atteinte des résultats (sur la base du cadre logique), le suivi du PPM, le suivi financier, le suivi des risques, le suivi des conditionnalités des PTF, le suivi des recommandations des missions. Il est élaboré par les responsables d'opération selon une périodicité mensuelle. Les informations collectées doivent être synthétiques mais suffisantes pour détecter les écarts et prendre ou proposer les mesures correctives idoines. Ces informations doivent permettre également de rédiger les rapports d'avancement et de répondre aux demandes d'informations des autres instances sur le PN-AEPA.

Les instances de gouvernance du PN-AEPA urbain sont :

- le comité opérationnel chargé de la collecte auprès des responsables d'opération et de l'élaboration du rapport du PN –AEPA en milieu urbain;
- le comité interne de suivi chargé de la validation des rapports trimestriels et annuels du comité opérationnel, de préparer et présenter les rapports du PN-AEPA au Comité National de Pilotage et au Comité de supervision des activités de l'ONEA ;
- l'audit externe dont le rôle est de valider les résultats de l'ONEA et de les présenter au comité de supervision ;
- le comité de supervision est chargé de la validation du rapport du comité interne de suivi, de la formulation des recommandations visant à résoudre les difficultés et à corriger les dysfonctionnements, du suivi des recommandations.

Le présent rapport présente une vue d'ensemble des activités réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013 dans le cadre de la mise en œuvre du PN-AEPA.

I. BILAN PHYSIQUE 2013 DES REALISATIONS D'OUVRAGES

1.1 Ouvrages d'approvisionnement en eau potable

1.1.1 Milieu rural

1.1.1.1 Réalisations physiques d'ouvrages neufs

Tableau 5: Réalisations de forages équipés de pompe, Puits Modernes, AEPS

Régions	PEM NEUFS							AEPS NEUVES			
	Forages neufs			Puits modernes neufs			Total PEM neufs	Prévision révisée	Réalisation	taux de réalisation (%)	Nombre de bornes fontaines réalisées
	Prévision révisée	Réalisation	taux de réalisation (%)	Prévision révisée	Réalisation	taux de réalisation (%)					
Boucle du Mouhoun	160	142	88,8	9	19	211,1	161	7	2	28,6	5
Cascades	49	76	155,1	0	2	-	78	3	1	33,3	3
Centre	45	46	102,2	0	7	-	53	0	5		8
Centre-Est	114	187	164,0	0	8	-	195	5	1	20,0	1
Centre-Nord	220	222	100,9	0	10	-	232	0	1		2
Centre-Ouest	66	140	212,1	3	9	300,0	149	20	5	25,0	27
Centre-Sud	67	121	180,6	8	5	62,5	126	8	7	87,5	28
Est	263	170	64,6	45	20	44,4	190	5	4	80,0	16
Hauts-Bassins	142	116	81,7	3	3	100,0	119	7	5	71,4	13
Nord	49	145	295,9	24	12	50,0	157	6	3	50,0	5
Plateau-Central	80	112	140,0	0	9	-	121	4	1	25,0	1
Sahel	147	107	72,8	0	0	-	107	14	7	50,0	12
Sud-Ouest	133	113	85,0	0	0	-	113	1	2	200,0	10
National	1535	1697	110,6	92	104	113,0	1801	79	44	55,7	131

Source: Rapports 14ème CRP ; INO 2013

En 2013, 1 801 PEM ont été réalisés en milieu rural, composés de 1 697 forages équipés de pompes à motricité humaine et 104 puits modernes. 44 systèmes de distribution (AEPS/PEA) composés de 19 Postes d'Eau Autonomes (PEA) et 25 AEPS ont été également réalisés. Les 44 AEPS/PEA ont été raccordés à 131 bornes fontaines. Ces réalisations sont inférieures à celles de l'année 2012, avec moins de 181 PEM, 18 AEPS/PEA et 116 bornes fontaines. Toutefois, 419 des 1 697 forages équipés en 2013 sont des reports des années antérieures. Les plus grandes réalisations sont enregistrées dans les régions du Centre-Nord (222), du Centre-Est (187) et de l'Est (170).

En ce concerne les puits modernes, sur les 104 réalisés, seuls 41 sont équipés de pompe à motricité humaine. Les régions qui ont le plus bénéficié de puits modernes sont celles de l'Est (20), de la Boucle du Mouhoun (19) et du Nord (12).

Sur une programmation de 79 AEPS, 44 ont été réalisées soit un taux d'exécution de 55,7%. Les régions du Sahel (7), du Centre-Sud (7), du Centre-Ouest (5), des Hauts-Bassins (5) et du Centre (5) enregistrent le plus de réalisations. La plus faible réalisation est observée dans les régions des Cascades, du centre-Est, du Centre-Nord et du Plateau Central qui enregistrent chacune une seule réalisation d'AEPS.

D'une manière générale, les taux d'exécution sont satisfaisants au niveau national hors mis celui des AEPS /PEA. Les taux d'exécution supérieurs à 100% sont dus aux interventions des acteurs dont les programmations n'avaient pas été communiquées aux DREAHA.

Les résultats de l'Inventaire National des Ouvrages (INO) d'approvisionnement en eau potable montrent qu'au 31 décembre 2013, 615 forages réalisés au cours des années antérieures ne sont toujours pas équipés dont 305 pour l'année 2013. Le tableau ci-dessous donne la répartition par région :

Tableau 6 : Nombre de forages non équipés par région

Régions	Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre Est	Centre Nord	Centre Ouest	Centre Sud	Est	Hauts Bassins	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud Ouest	National
Forages non équipés	41	16	37	29	70	33	19	71	76	35	36	117	35	615

Source: INO 2013

Certains forages n'étaient pas encore équipés au passage des Points Focaux lors de la mise à jour de l'Inventaire National des ouvrages d'AEP.

1.1.1.2 Réalisations physiques des réhabilitations d'ouvrages

Tableau 7: Réhabilitation de forages équipés de pompe, de puits modernes et d'AEPS

REGIONS	PEM réhabilités						AEPS réhabilités			
	Forages réhabilités			Puits modernes réhabilités			Total PEM	Prévision ajustée	Réalisation	taux de réalisation (%)
	Prévision ajustée	Réalisation	taux de réalisation (%)	Prévision ajustée	Réalisation	taux de réalisation (%)				
Boucle du Mouhoun	112	63	56,3	4	3	75,0	66	21	1	4,8
Cascades	50	50	100,0	0	0	-	50	1	1	100,0
Centre	33	34	103,0	0	0	-	34	2	2	100,0
Centre-Est	45	47	104,4	15	2	13,3	49	0	0	-
Centre-Nord	351	396	112,8	0	0	-	396	0	0	-
Centre-Ouest	173	149	86,1	0	3	-	152	20	1	5,0
Centre-Sud	113	100	88,5	3	0	0,0	100	1	1	100,0
Est	227	125	55,1	0	0	-	125	11	3	27,3
Hauts-Bassins	26	10	38,5	0	0	-	10	14	0	0,0
Nord	15	13	86,7	0	0	-	13	26	8	30,8
Plateau-Central	30	10	33,3	0	0	-	10	2	0	0,0
Sahel	321	97	30,2	0	0	-	97	7	4	57,1
Sud-Ouest	264	305	115,5	0	0	-	305	2	0	0,0
National	1760	1399	79,5	26	8	30,8	1407	107	21	19,6

Source: Rapports 14ème CRP

Pour une meilleure fonctionnalité du parc des PEM et des AEPS/PEA existants, des réhabilitations ont été effectuées. Ce sont 1 399 forages, 8 puits et 21 systèmes de distribution qui ont été réhabilités en 2013. Ces chiffres sont nettement inférieurs à ceux de 2012 pour les forages et les puits, légèrement supérieurs pour les systèmes de distribution qui étaient respectivement de 2 227 forages, 17 puits modernes et 8 systèmes de distribution. Le taux d'exécution des réhabilitations AEPS/PEA est seulement de 19,6%. Ce faible taux s'explique par le fait que les réhabilitations liées aux transferts de fonds aux 73 communes n'ont pas été totalement exécutées.

Du reste, ce bilan physique montre que des efforts sont fournis par les acteurs du secteur pour entretenir et améliorer l'état de fonctionnement du parc des ouvrages d'AEP en milieu rural.

Tableau 8: Extension d'AEPS

REGIONS	Programmation ajustée	Réalisation	Taux de réalisation
Boucle du Mouhoun	0	0	-
Cascades	4	2	50,0
Centre	0	0	-
Centre-Est	0	0	-
Centre-Nord	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	-
Centre-Sud	0	0	-
Est	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	-
Nord	15	0	0,0
Plateau-Central	0	0	-
Sahel	0	7	-
Sud-Ouest	0	0	-
National	19	9	47,4

Source: Rapports 14ème CRP

En 2013, des travaux d'extension pour l'ajout de bornes fontaines à 9 systèmes de distribution existants sur 19 prévus ont été réalisés, soit un taux d'exécution de 47,4%. Ces réalisations ont été enregistrées dans les régions des Cascades et du Sahel.

1.1.1.3 Difficultés rencontrées et propositions de solutions

Des difficultés sont rencontrées et subsistent dans la mise en œuvre des activités à plusieurs niveaux :

Collectivités territoriales et structures déconcentrées :

- la faible capacité technique de certaines communes ;
- l'insuffisance de ressources humaines et matérielles au niveau des DREAHA ne leur permet pas d'assurer leur mission d'appui technique aux communes dans la mise en œuvre de la maîtrise d'ouvrage communale ;
- le lancement des marchés de petites tailles par les communes éloignées des grandes villes occasionne des appels d'offres infructueux ;
- les prestataires qui sont défaillants ;
- la longueur et la non maîtrise des procédures de passation des marchés ralentissent la mise en œuvre des travaux ;
- la mobilité du personnel aux niveaux des communes (Secrétaires Généraux qui sont les présidents des commissions d'attributions des marchés) ne favorisent pas la consolidation des expériences acquises..

Suivi et planification des interventions :

- la faible communication entre les acteurs engendre la persistance d'interventions non harmonisées . Cette situation ne permet pas un ciblage systématique des besoins prioritaires au niveau des communes;
- la non exhaustivité des données collectées auprès des acteurs (projets/programmes, ONG/Associations, communes...) ne permet pas d'obtenir une programmation cohérente et maîtrisée ;
- la faible ou l'absence de supervision des points focaux communaux dans certaines régions lors des collectes des données influe aussi négativement sur la fiabilité des informations collectés par ces derniers.

Technique, prestation des entreprises et financier :

- les défaillances technique et financière de certaines entreprises conduisent souvent au non-respect des délais contractuels, à la résiliation des marchés et à la réalisation d'ouvrages de mauvaise qualité.
- les avis de non objection tardifs de certains partenaires, influent négativement sur la performance annuelle de certaines directions régionales;

- la signature tardive des contrats et conventions amène certains prestataires à intervenir durant la saison pluvieuse malgré l'inaccessibilité des sites ;
- le retard accusé dans le transfert des fonds aux communes pour les travaux de réhabilitation des AEPS/PEA entraîne un retard dans l'exécution de ces travaux ;
- la mise à disposition tardive du budget 2013 aux directions régionales résultant du changement institutionnel intervenu dans le secteur de l'eau au cours de l'année 2013 a fortement entraîné le ralentissement des activités.

Pour remédier à ces difficultés, des suggestions sont formulées pour les différents niveaux :

Collectivités territoriales et structures déconcentrées :

- accompagner les communes dans la mise en place de leurs services techniques afin qu'elles assurent pleinement leur rôle de maître d'ouvrage communal ;
- renforcer les capacités humaines et matérielles des DREAHA pour l'appui conseil et la supervision des travaux dans les communes ;
- encourager la communauté des communes notamment dans les appels d'offres pour la réalisation et la réhabilitation des ouvrages.

Suivi et planification des interventions :

- promouvoir les échanges entre les acteurs et les communes avant l'exécution de toute programmation de réalisation ou de réhabilitation d'ouvrage ;
- renforcer la sensibilisation des entreprises et des élus locaux sur l'importance des procédures de déclaration et de fourniture d'informations sur les ouvrages (fiches IOTA) ;
- continuer la sensibilisation des acteurs (projets/programmes, ONG/Associations, Communes...) sur la nécessité de fournir des informations fiables sur leurs programmations et leurs réalisations ;
- renforcer la supervision régionale des points focaux lors des collectes de données pour améliorer la fiabilité des informations afin de contribuer à une bonne planification des investissements.

Technique, prestation des entreprises et financier :

- être rigoureux dans la sélection des prestataires (entreprises et bureaux d'études) pour la réalisation des ouvrages en procédant systématiquement à une vérification approfondie de leurs capacités ;
- élaborer un référentiel de prix du secteur en vue de le faire prendre en compte dans le référentiel global par le Ministère de l'économie et des finances ;
- faire respecter les propositions contenues dans les offres lors de l'exécution des marchés et procéder avec diligence aux paiements des décomptes des entreprises ;
- tenir compte du contexte hydrogéologique dans l'allocation des ressources financières pour les régions défavorisées ;
- suivre rigoureusement la qualité des eaux lors des réalisations des ouvrages et contrôler régulièrement cette qualité dans les zones à risques de contamination ;
- transmettre le programme d'investissement sur les réhabilitations d'ouvrages aux communes dans les meilleurs délais.

1.1.2 Milieu urbain

1.1.2.1 Réalisations physiques d'ouvrages neufs

Tableau 9 : Réalisations d'ouvrages d'eau potables en milieu urbain

DR-ONEA	Réseau (Km)			BP (Nbre)			BF (Nbre)			Capacité de stockage (m3)			Capacité de production (m3/j)		
	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)
Boucle du Mouhoun	11	12	104	650	932	143	10	10	100	-	-	-	240	-	0
Cascades	136	123	91	13 850	17 827	129	7	-	0	-	-	-	2 000	2 000	100
Centre	10	12	121	400	645	161	10	3	30	-	-	-	-	96	-
Centre-Est	43	14	32	890	998	413	21	2	11	1 000	-	-	2 224	2 264	102
Centre-Nord	26	22	85	750	1 020	136	10	-	0	150	150	100	176	-	0
Centre-Ouest	92	75	82	1 010	1 371	136	50	30	60	300	-	0	1 476	560	38
Centre-Sud	12	7	60	230	459	200	12	-	0	-	-	-	624	480	77
Est	23	17	75	460	741	161	15	4	27	-	-	-	-	80	-
Hauts-Bassins	147	230	156	4 060	4 188	103	80	45	56	300	300	100	12 540	10 700	85
Nord	39	27	68	280	457	163	17	15	88	150	150	100	816	496	61
Plateau Central	15	0	2	170	691	848	-	-	-	-	-	-	240	320	133
Sahel	22	13	58	560	1 087	194	15	18	120	-	-	-	-	320	-
Sud-Ouest	25	22	89	150	355	237	8	7	88	-	-	-	1 020	656	64
ONEA	602	575	96	23 460	30 771	131	255	134	53	1 900	600	32	21 356	17 972	84

Source : ONEA, 2013

L'état d'avancement des travaux d'alimentation en eau potable se présente comme suit :

- Réseau : 96%
- Branchements Particuliers (BP) : 131%
- Bornes fontaines (BF) : 53%
- Capacité de Stockage : 32%
- Capacité de production : 84%.

L'avancement de cette composante est globalement satisfaisant à l'exception de la capacité de stockage et des bornes fontaines. Ces faibles taux s'expliquent par le retard dans la construction des châteaux d'eau de Pouytenga et de Léo du fait de la défaillance des entreprises d'une part et d'autre part par le retard dans l'approbation des dossiers d'appel d'offre (DAO) des bornes fontaines par la DGCMEF

Pour les bornes fontaines, la fin des travaux est prévue pour la fin du mois de Février.

1.1.2.2 Difficultés rencontrées dans l'exécution des travaux

Les difficultés rencontrées sont :

- la défaillance de certains entrepreneurs liée à leur capacités technique et financier à réaliser les travaux ;
- la lourdeur dans la passation des marchés.

1.1.2.3 Solutions proposées

Au vu des difficultés rencontrées, la solution proposée est l'anticipation dans la mise en œuvre du plan de passation des marchés.

1.2 Ouvrages d'assainissement

1.2.1 Milieu rural

1.2.1.1 Réalisations physiques d'ouvrages neufs

Tableau 10 : Constructions de nouveaux ouvrages dans les écoles

REGIONS	Prévisions		Réalizations		Taux de réalisation (%)	
	Prévisions globales	Réservées aux filles	Globales	Réservés aux filles	Globales	Réservées aux filles
Boucle du Mouhoun	60	30	63	10	105,0	33,3
Cascades	39	9	17	12	43,6	133,3
Centre	16	0	21	0	131,3	-
Centre-Est	34	1	28	2	82,4	200,0
Centre-Nord	141	66	134	7	95,0	10,6
Centre-Ouest	113	32	61	22	54,0	68,8
Centre-Sud	42	15	8	9	19,0	60,0
Est	103	30	34	0	33,0	0,0
Hauts-Bassins	12	0	46	0	383,3	-
Nord	33	1	39	2	118,2	200,0
Plateau-Central	169	52	34	0	20,1	0,0
Sahel	37	5	28	8	75,7	160,0
Sud-Ouest	51	23	39	4	76,5	17,4
National	850	264	552	76	64,9	28,8

Source : Rapports 14ème CRP ; Collecte de données sur l'assainissement en 2013

Le taux de réalisation global (64,9%) des latrines dans les écoles est acceptable. Toutefois, il est inférieur à celui de 2012 qui était de 88,6%. Les taux de réalisation les plus faibles sont observés dans les régions du Centre-sud (19%), du Plateau Central (20,1%), et de l'Est (33%). Ces derniers taux s'expliquent en grande partie par la défaillance technique des entreprises qui aboutit à des résiliations de contrats et du retard accusé dans l'exécution des travaux pour ce qui concerne l'exécution du budget de l'Etat.

Le faible taux de réalisation, 28,8%, des latrines réservées aux filles s'explique par le fait que la répartition selon le genre n'est pas systématique. L'utilisation est très souvent commune. C'est seulement dans quelques écoles que la direction organise l'utilisation/répartition de ces latrines selon le genre.

Dans les régions des Hauts Bassins, du Centre, et du Nord les taux d'exécution respectifs de 383,3%, de 131,3% et de 118,2% s'expliquent par un manque d'informations sur le niveau de programmation réel. Cette difficulté, particulièrement, soulignée chaque année par les Directions Régionales en charge de l'eau et de l'assainissement nécessite qu'une attention particulière soit accordée.

Tableau 11 : Nouvelles constructions d'ouvrages d'assainissement dans les CSPS

REGIONS	Prévisions	Réalisations	Taux (%) de réalisation
Boucle du Mouhoun	15	41	273,3
Cascades	0	4	-
Centre	9	6	66,7
Centre-Est	5	9	180
Centre-Nord	1	12	1200
Centre-Ouest	14	17	121,4
Centre-Sud	11	1	9,1
Est	8	13	162,5
Hauts-Bassins	10	10	100
Nord	4	15	375
Plateau-Central	8	7	87,5
Sahel	0	7	-
Sud-Ouest	17	15	88,2
National	102	157	153,9

Source : Rapports 14ème CRP ; Collecte de données sur l'assainissement en 2013

Le taux de réalisation de 153,3% au niveau national dans les CSPS est dû au taux de plus de 100% de réalisation dans certaines régions qui s'explique essentiellement par la non maîtrise de la programmation réelle des partenaires et des reports des années antérieures. Il en est de même pour les régions des Cascades et du Sahel qui ont enregistré des réalisations hors programmation.

Il est donc recommandé que l'accent soit davantage mis sur le niveau de collaboration avec les acteurs du secteur et les Directions régionales.

Tableau 12 : Réalisation de latrines neuves dans les lieux publics

REGIONS	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation (%)
Boucle du Mouhoun	0	30	-
Cascades	4	11	275
Centre	6	4	66,7
Centre-Est	0	7	-
Centre-Nord	34	24	70,6
Centre-Ouest	2	15	750
Centre-Sud	11	4	36,4
Est	28	10	35,7
Hauts-Bassins	0	4	-
Nord	2	20	1000
Plateau-Central	4	19	475
Sahel	6	80	1333,3
Sud-Ouest	0	5	-
National	97	233	240,2

Source : Rapports 14ème CRP ; Collecte de données sur l'assainissement en 2013

Le même problème d'appréhension de la programmation par les directions régionales se pose dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-ouest, du Plateau Central et des Cascades qui enregistrent respectivement des taux de réalisation de 1333,3%, 1000%, 750%, 475% et 275%. Les quatre (04) régions (Boucle du Mouhoun, Centre-est, Hauts Bassins et Sud-ouest) enregistrent des réalisations hors programmation ; ce qui dénote toujours de la non maîtrise de leurs programmations.

Tableau 13 : Construction de nouvelles latrines familiales améliorées

REGIONS	Prévisions ajustées	Latrines non subventionnées	Latrines subventionnées	Réalisations	Taux de réalisation (%)
Boucle du Mouhoun	3109	ND	ND	2699	86,8
Cascades	1615	ND	ND	1033	64,0
Centre	4214	ND	ND	1585	37,6
Centre-Est	12544	ND	ND	4002	31,9
Centre-Nord	5366	ND	ND	2443	45,5
Centre-Ouest	4111	ND	ND	2932	71,3
Centre-Sud	1230	ND	ND	714	58,0
Est	6711	ND	ND	5799	86,4
Hauts-Bassins	1786	ND	ND	2849	159,5
Nord	9834	ND	ND	3090	31,4
Plateau-Central	6114	ND	ND	3742	61,2
Sahel	3671	ND	ND	768	20,9
Sud-Ouest	5368	ND	ND	1013	18,9
National	65 673	ND	ND	32 669	49,7

Source : Rapports 14ème CRP ; Collecte de données sur l'assainissement en 2013

En 2013, 32 669 latrines ont été réalisées sur une prévision de 65 673, soit un taux d'exécution de 49,7%. Même si le taux de réalisation de cette année est moyen, le nombre de latrines réalisées est plus élevé que celui de 2012 qui a été de 26 943 soit une progression de 5 726 latrines.

Certaines régions bénéficient de l'intervention de certains acteurs dont l'approche de réalisation des latrines familiales est efficace (entre autres CIAI/LVIA dans le Centre-ouest ; LVIA, APS et EAA dans le Plateau Central ; SANIFASO dans les Hauts Bassins et Centre-ouest ; Helvetas dans l'Est).

Ces acteurs enregistrent un nombre très satisfaisant de latrines réalisés. L'écart entre les programmations (65 673) et les réalisations (32 669) est assez important (33 004) et se justifie essentiellement par l'intervention de certains acteurs sans activités IEC au préalable en vue de susciter la demande, le désintérêt d'un grand nombre de maçons formés et par la programmation de certains acteurs sans financement acquis.

Tableau 14 : Construction de nouveaux puisards domestiques

REGIONS	Prévisions ajustées	Réalizations			Taux de réalisation (%)
		Non subventionnés	subventionnés	Total	
Boucle du Mouhoun	0			53	-
Cascades	0			56	-
Centre	0			6	-
Centre-Est	0			6	-
Centre-Nord	0			8	-
Centre-Ouest	0			36	-
Centre-Sud	0			1	-
Est	0			82	-
Hauts-Bassins	0			14	-
Nord	0			27	-
Plateau-Central	0			3	-
Sahel	0			81	-
Sud-Ouest	0			68	-
National	0			441	-

Source : Rapports 14ème CRP ; Collecte de données sur l'assainissement en 2013

Toutes les régions ont enregistré des réalisations hors programmation avec un total de 441 puisards domestiques. Ce chiffre est légèrement à la hausse par rapport à l'année 2012 qui avait connu une réalisation de 403 sur une programmation de 4 525. Au regard de la faiblesse des programmations, une recommandation avait été faite, lors de la revue à mi-parcours du PN-AEPA et du PAGIRE, aux différents acteurs du secteur d'intégrer dans leur prévision les ouvrages de gestion des eaux usées domestiques.

1.2.1.2 Réalisations physiques des réhabilitations d'ouvrages

Tableau 15 : Réhabilitation de latrines dans les écoles

REGIONS	Prévisions ajustées		Réhabilitations		Taux de réalisation (%)	
	Globales (nombres de blocs)	Réservées aux filles (nombres de blocs)	Globales (nombres de blocs)	Réservées aux filles (nombres de blocs)	Globales (nombres de blocs)	Réservées aux filles (nombres de blocs)
Boucle du Mouhoun	4		0		0	-
Cascades	0		2		-	-
Centre	0		2		-	-
Centre-Est	0		0		-	-
Centre-Nord	0		0		-	-
Centre-Ouest	2		0		0	-
Centre-Sud	1		0		0	-
Est	0		0		-	-
Hauts-Bassins	0		0		-	-
Nord	0		15		-	-
Plateau-Central	0		0		-	-
Sahel	0		2		-	-
Sud-Ouest	25		32		128	-
National	32		53		159,4	

Source : Rapports 14ème CRP ; Collecte de données sur l'assainissement en 2013

La région du Sud-Ouest, seule région sur les quatre (04) ayant programmé des réhabilitations en a réalisées. Cette dernière enregistre un taux de 128% qui confirme encore une fois les commentaires précédents sur l'insuffisance de coordination des acteurs du domaine. Les faibles programmations sur les réhabilitations pourraient s'expliquer par la difficulté dans la mise en œuvre. De façon générale, cette situation confirme encore l'absence de stratégie de réhabilitation des ouvrages d'assainissement institutionnels dans le cadre du PN-AEPA.

Au vue du nombre de latrines scolaires délabrés et abandonnés dans les régions, une recommandation doit être formulée aux différents acteurs de prévoir dans l'avenir plus de réhabilitations de latrines dans les écoles primaires.

Tableau 16 : Réhabilitation des latrines dans les CSPS

REGIONS	Prévisions ajustées	Réhabilitations	Taux de réalisation (%)
Boucle du Mouhoun	0	0	-
Cascades	4	4	100
Centre	0	0	-
Centre-Est	0	0	-
Centre-Nord	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	-
Centre-Sud	0	0	0
Est	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	-
Nord	0	0	-
Plateau-Central	0	0	-
Sahel	2	2	100
Sud-Ouest	14	14	100
National	20	20	100

Source : Rapports 14ème CRP ; Collecte de données sur l'assainissement en 2013

Seules trois (03) régions (Cascades, Sahel et Sud-ouest) ont pu réaliser leur programmation soit un taux de réalisation de 100%. Comme l'illustre le tableau, les neuf (09) autres n'enregistrent ni programmation ni réhabilitation. Ceci peut dénoter d'une insuffisance d'information sur le niveau réel de réhabilitations à faire. Une collaboration plus étroite doit être instaurée entre la DRS et les acteurs du domaine.

Tableau 17 : Réhabilitation des latrines publiques

REGIONS	Prévisions ajustées	Réhabilitations	Taux de réalisation (%)
Boucle du Mouhoun	0	0	-
Cascades	0	0	-
Centre	0	0	-
Centre-Est	0	0	-
Centre-Nord	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	-
Centre-Sud	0	0	-
Est	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	-
Nord	0	0	-
Plateau-Central	0	0	-
Sahel	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	-
National	0	0	-

Source : Rapports 14ème CRP ; Collecte de données sur l'assainissement en 2013

Comme le présente ce tableau, aucune des treize régions (13) n'a programmé, ni réhabilité des latrines publiques. Ceci peut s'expliquer par le fait que les latrines publiques, pour des problèmes de gestion sont souvent abandonnées. C'est pour résoudre ce problème que la DGAEUE a élaboré et adopté un cahier de charge pour la gestion des latrines publiques à l'intention des communes.

Tableau 18 : Réhabilitation de latrines familiales

REGIONS	Prévisions ajustées	Réhabilitations	Taux de réalisation (%)
Boucle du Mouhoun	0	56	-
Cascades	0	5	-
Centre	700	700	100
Centre-Est	0	3	-
Centre-Nord	0	2	-
Centre-Ouest	0	5	-
Centre-Sud	0	5	-
Est	0	6	-
Hauts-Bassins	0	17	-
Nord	245	26	10,6
Plateau-Central	0	13	-
Sahel	0	30	-
Sud-Ouest	0	10	-
National	945	878	92,3

Source : Rapports 14ème CRP ; Collecte de données sur l'assainissement en 2013

La réhabilitation des latrines familiales consiste à élever le niveau de service de l'ouvrage (latrine traditionnelle en latrine améliorée). Le niveau de réhabilitation (878) est faible selon les résultats de la collecte 2013 qui révèle un grand nombre de latrines traditionnelles (8511) en milieu rural.

Pour l'année 2013, seules deux (02) régions (Centre et Nord) ont prévu respectivement 700 et 245 réhabilitations de latrines familiales. Toutes les onze (11) autres ont enregistré des réhabilitations hors programmation. Ce contraste dénote encore une fois de plus la difficulté de maîtriser la programmation des différents intervenants.

Tableau 19: confection des éléments de subvention (dalles et briques)

Année	Région	Nbre de dalles programmées	Nbre de dalles confectionnées	Nbre de briques programmées	Nbre de briques confectionnées	Nbre total de dalles non utilisées à la date du 30/09/2013	Nbre total de briques non utilisées à la date du 30/09/2013
2011	Centre Est	11 490	11 490	919 200	919 200	6 200	496 000
	Nord	11 490	11 490	919 200	919 200		
	Total 2011	22 980	22 980	1 838 400	1 838 400	6 200	496 000
2012	Centre	6 600	6 600	543 000	543 000	316	56 966
	Centre Ouest	700	700	56 000	56 000	125	10 000
	Sahel	2 000	1 000	160 000	80 000	840	67 200
	Centre Est	1 780	1 780	142 400	142 400	1 290	103 200
	Sud Ouest	7 500	2 500	600 000	200 000	0	0
	Est	13 003	13 003	1 008 720	693 520	5 824	107 720
	Boucle du Mouhoun	3 000	0	240 000	0	-	-
	Centre Nord	5 000	0	400 000	0	-	-
	Hauts Bassins	7 826	2 000	666 080	200 000	1 177	117 700
	Total 2012	47 409	27 583	3 816 200	1 914 920	9 572	462 786
2013	Sahel	600	0	48 000	0	0	0
	Centre Ouest	2 000	2 000	160 000	160 000	-	-
	Sud Ouest	1 000	1 000	80 000	80 000	-	-
	Hauts Bassins	3 600	105	300 000	99 600	-	-
	Boucle du Mouhoun	4 000	4 000	320 000	320 000	-	-
	Cascades	2 000	2 000	160 000	160 000	-	-
	Total 2013	13 200	9 105	908 000	659 600	0	0
Total		83 589	59 668	6 562 600	4 412 920	15 772	958 786

Source : Rapports 14ème CRP, DGAEUE 2013

Ce tableau révèle que seulement 71,38% des dalles et 67,24% des briques programmées ont été réalisées. Ce taux moyen d'exécution s'explique entre autres par :

- la défaillance technique et financière des entreprises qui conduisent au non-respect des délais contractuels et aux résiliations des contrats ;
- la lourdeur dans les procédures de passation des marchés qui aboutit au démarrage tardif des travaux et la signature des ordres de services à des périodes non indiquées ;
- la mise à disposition tardive des avances de démarrage et des décomptes qui aboutit à l'abandon de certains chantiers.

De ces résultats, on constate que seulement 26,43% des dalles fabriquées et 21,73% des briques confectionnées n'ont pas été utilisées pour la construction de latrines familiales.

Même si l'approche "confection et livraison de dalles et briques" a connu des acquis, force est de reconnaître qu'il y a eu des nombreuses difficultés :

- les difficultés de transport des dalles et des briques du lieu de confection au domicile du bénéficiaire ;
- la contribution du ménage : le manque de moyens pour l'acquisition d'un sac de ciment et le manque de bras valides pour réaliser les fouilles en certains endroits ;

- la main d'œuvre des maçons formés jugée non satisfaisante est source de démotivation et d'abandon;
- le vol des briques et dalles;
- la qualité douteuse des éléments fabriqués qui ont suscité des inquiétudes et entraîné la baisse de l'engouement des populations.

Face à ces difficultés, il a été recommandé de transformer ces éléments de subvention en latrines semi-finies. Il est important de souligner que la stratégie « briques et dalles » sera abandonnée au profit de la nouvelle approche « latrines semi finies » en attendant le transfert des fonds aux communes en 2015. La latrine semi finie consiste à creuser et stabiliser la fosse, et à poser la dalle. Seule la superstructure qui est généralement en matériaux locaux est à la charge du ménage.

1.2.1.3 Difficultés rencontrées et propositions de solutions

Ce bilan annuel a permis d'identifier les régions dans lesquelles le niveau de réalisation est faible au regard des programmations. Les difficultés majeures rencontrées sont les suivantes :

- le manque de synergie dans les interventions créant souvent la non maîtrise de la programmation et l'incohérence des données;
- l'intervention de certains acteurs sans activités IEC au préalable ne favorise pas la demande par les ménages;
- la programmation de certains acteurs sans financement acquis fausse les réalisations;
- la défaillance et le manque de professionnalisme de certaines entreprises ne permet pas de respecter les prescriptions techniques et les délais contractuels;
- la lourdeur administrative dans les procédures de passation des marchés ;
- l'indisponibilité et l'abandon d'un grand nombre de maçons dans certaines communes vers d'autres activités plus rémunératrices (sites aurifères surtout), la prise en charge de la main d'œuvre étant supposée non satisfaisante.

Pour pallier à ces difficultés, il faudrait :

- trouver un mécanisme pour inciter les projets et programmes à communiquer leurs programmations réalistes à temps;
- inciter les acteurs à mener des campagnes d'IEC auprès des ménages avant toutes réalisations;
- élaborer et valider une stratégie harmonisée d'intermédiation sociale avec toutes les modalités de mise en œuvre;
- appliquer plus de rigueur dans la sélection des entreprises pour la réalisation des ouvrages;
- augmenter la rémunération des maçons formés pour la réalisation des latrines.

1.2.2 Milieu urbain

1.2.2.1 réalisations physiques d'ouvrages neufs

Tableau 20 : Réalisation d'ouvrages d'AEUE en milieu urbain

Région	Latrines familiales (Nbre)			Puisards (Nbre)			Latrines publiques (Nbre)			Latrines scolaires (Nbre)			Raccordés au Réseau collectif (Nbre)		
	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)
Boucle du Mouhoun	500	282	56	450	283	63	-	-	-	5	4	80	-	-	-
Cascades	150	256	171	100	352	352	4	6	150	4	8	200	-	-	-
Centre	6 000	10 213	170	5 000	7 076	142	55	40	73	80	194	243	300	148	49
Centre-Est	500	231	46	200	114	57	-	7	-	5	-	-	-	-	-

Centre-Nord	300	395	132	200	385	193	5	20	400	5	13	260	-	-	-
Centre-Ouest	350	630	180	450	580	129	10	17	170	10	21	210	-	-	-
Plateau Central	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Sud	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Est	200	320	160	100	280	280	5	27	540	10	24	240	-	-	-
Hauts-Bassins	3 250	2 443	75	2 250	1 515	67	6	-	0	6	6	100	-	-	-
Nord	650	580	89	600	554	92	15	-	0	25	-	0	-	-	-
Sahel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sud-Ouest	100	123	123	150	123	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ONEA	12 000	15 473	129	9 500	11 262	119	100	118	118	150	270	180	300	148	49

Source : ONEA, 2013

L'état d'avancement des travaux d'assainissement au 31/12/2013 se présente comme suit :

- Latrines familiales : 129%
- Puitsards : 119%
- Latrines publiques : 118%
- Latrines scolaires : 180%
- Raccordés au réseau collectif : 49%.

L'avancement de cette composante est globalement satisfaisant à l'exception des raccordements au réseau.

Une forte implication des artisans pour la réhabilitation et la réalisation des ouvrages communautaires a permis de satisfaire d'avantage de demandes et d'augmenter les taux de réalisation.

1.2.2.2 Difficultés rencontrées dans l'exécution des travaux

Nonobstant les forts taux de réalisation, la difficulté majeure rencontrée a été la reprise de l'appel d'offres pour le raccordement au réseau d'assainissement après un premier jugé infructueux et qui a finalement conduit à la passation d'un marché gré à gré.

II. CADRE UNIFIE DES INTERVENTIONS ET RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MILIEU URBAIN

Le cadre unifié d'intervention regroupe l'ensemble des procédures de mise en œuvre et les mesures de renforcement des capacités pour une gestion efficace du secteur de l'eau potable et de l'assainissement en milieu rural, la mise en place d'un environnement favorable au développement soutenu des infrastructures d'eau potable et d'assainissement et un service d'eau durable.

Il couvre toutes les activités liées à l'eau potable et l'assainissement hors infrastructures. Ces activités sont regroupées en 4 catégories pour lesquelles les résultats suivants ont été atteints au cours de l'année 2013.

2.1 CADRE UNIFIE DES INTERVENTIONS

2.1.1 Renforcement des capacités de gestion du secteur AEPA

2.1.1.1. Mise en œuvre du contrat d'assistance technique COWI A/S au PN-AEPA 2010-2015

Le tableau ci-après présente l'état de mise en œuvre au 31/12/2013 du contrat d'assistance technique COWI au PN-AEPA financé par DANIDA. Il faut signaler qu'un avenant a été signé au 30/07/2013 avec la DANIDA pour permettre la prise en charge, à travers ce contrat d'assistance technique, 4 maîtres d'œuvre devant accompagner 12 DREAHA (toutes les DREAHA hormis celle du Centre-Nord) sur une période de 14 mois ainsi que le recrutement d'une Assistance Technique Nationale Long Terme en Gestion Financière et Budgétaire (ATN LT GFB) sur une période de 24 mois. Le processus de recrutement des 4 maîtres d'œuvre a pris fin le 15 novembre 2013 par la signature des marchés. Après l'enregistrement des marchés sous le régime hors taxes, le paiement de l'avance de démarrage et la notification des prestataires, leur prise de poste aura lieu début janvier 2014.

Tableau 21 : Etat de mise en œuvre du contrat d'assistance technique COWI AT PN-AEPA 2010-2015

	allocations contrat initial (phases I et II)		allocations révisées avenant 07/2013 (phases I et II)		réalisés au 31/12/2013		solde au 31/12/2013	
	mois	heures	mois	heures	mois	heures	mois	heures
ATI LT DMOC	36,00		57,35		35,53		21,82	
ATI LT GFB	49,00		25,10		25,10		0,00	
ATN LT GFB	0,00		22,00		0,00		22,00	
ATI CT		10.400,00		7.152,00		3.262,00		3.890,00
ATN CT		2.600,00		10.252,05		6.511,00		3.741,05

Source : AT COWI

Le tableau ci-après présente brièvement les missions d'assistance technique court terme réalisées au cours de l'année 2013. En dehors de ces missions, l'Ambassade Royale du Danemark avait approuvé, le 10 janvier 2013, une requête pour la mobilisation d'une équipe d'assistants techniques court terme de 400 heures ATI (Hubert FAVIN) et 660 heures ATN (J.V. AHOMLANTO et Karim BARRO) devant assister la DGRE dans la conduite d'un audit technique, organisationnel et financier de 30 AEPS mises en affermage. La mission n'a pu avoir lieu en 2013, faute de la mise en place par l'administration des moyens financiers et logistiques. La mission a été reprogrammée pour début 2014.

Au 31/12/2013 il y a un reliquat de 3 890 heures d'ATI CT (environ 486 jours) et de 3 741 heures d'ATN CT (environ 468 jours). Depuis le démarrage de la deuxième phase du contrat d'assistance technique (janvier 2013) Il n'y a pas encore eu de session d'arbitrage devant permettre de prioriser les différentes interventions et de les échelonner sur la période 2014-2015. Parmi les appuis sollicités à partir de début 2014 en peut citer, de façon non exhaustive :

- l'assurance qualité des données BD-INO et leur traitement avec l'outil SIG-OMD (DGRE);
- l'audit technique, financier et organisationnel de 30 AEPS mises en affermage (DGRE);
- l'élaboration d'un guide opérationnel IMS en AEUE (DGAEUE);
- l'élaboration d'un guide opérationnel IMS en EAU (DGRE);
- l'opérationnalisation de la FDR transfert progressif de la subvention assainissement familial aux communes (DGAEUE);
- l'analyse de la faisabilité de la mutualisation des compétences et des ressources des communes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (DGRE et DGAEUE);
- l'élaboration d'un référentiel des coûts unitaires des ouvrages hydrauliques en rapport avec les spécificités hydrogéologiques (DGRE);
- la relecture du document de politique et stratégies en matière d'eau.

Tableau 22 : missions d'assistance technique court terme réalisées au cours de l'année 2013 dans le cadre du contrat d'assistance technique COWI AT PN-AEPA.

N°	Période	Structure appuyée	Assistant Technique	Durée cumulée de l'intervention (en heures)	Résultats obtenus / documents produits
1	11/2012 – 01/2013	DGAEUE	Marianne HARRIES	112	Rapport de mission de démarrage : Définition du plan stratégique de communication pluriannuel pour le changement de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement
2	10/2012-02/2013	CBPO/DPSCET	Philippe RACAMIER	192	Projet de guide opérationnel d'élaboration du Budget Programme par Objectif (B.P.O.) du secteur AEPA à partir de la programmation communale (à compléter, valider par l'administration)
3	08/2012 – 03/2013	SSE/DPSCET	Ralph ELSAEBER	488	Migration du modèle SIG-OMD conçu sur ARCVIEW 3.X vers MAP WINDOWS, développement d'applications permettant l'automatisation des outputs (cartes, tables, fiches,...) / rapport de mission, guide d'utilisateur, codes source du progiciel, algorithme de calcul
4	12/2012 – 03/2013	DGAEUE	Lazoumou KADEBA	304	Rapport de mission d'assistance technique nationale court terme : appui saisie et traitement des données AEUE 2012
5	02/2013 – 02/2013	DGRE	Léon KPAOSSOU / Abel MIDETE	88 / 88	Rapport de mission d'appui à l'élaboration du rapport d'exécution financière du projet approvisionnement en eau potable en milieu rural (PAEPA BAD 4R)
6	09/2012 – 04/2013	PN-AEPA	Esther VAN DER MEER / Mamadou DIALLO	128 / 468	Appui aux structures de mise en œuvre durant la phase d'auto-évaluation du PN-AEPA, en préparation de la revue à mi-parcours du PN-AEPA et du PAGIRE. Rapport de démarrage et note de synthèse avec le recueil de propositions de modifications stratégiques dans la conception et la mise en œuvre du PN-AEPA.
7	05/2013 – 05/2013	PN-AEPA	Nestor LOKO	80	Rapport de mission d'audit qualité n° 3
8	10/2012-7/2013	DGAEUE	Christian BERE	360	Appui à la DGAEUE dans l'élaboration d'une feuille de route pour le transfert progressif de la subvention liée à l'assainissement familial aux communes d'ici 2015. Le rapport de mission a été finalisé le 29 juillet 2013. Il comprend la feuille de route qui est décomposée en i) objectifs ; ii) approches opérationnelles ; iii) cadre logique d'actions ; iv) chronogramme de réalisations v) forces, faiblesses, opportunités ou menaces et vi) mesures d'accompagnement.

N°	Période	Structure appuyée	Assistant Technique	Durée cumulée de l'intervention (en heures)	Résultats obtenus / documents produits
9	11/2012 – 08/2013	PN-AEPA	Esther VAN DER MEER / Mamadou DIALLO	192 / 434	Un rapport intermédiaire portant analyse et propositions d'amélioration du dialogue dans le secteur eau et assainissement au Burkina Faso a été introduit le 28 mars 2013. Le projet de recueil des textes organiques des organes de dialogue dans le secteur eau et assainissement au Burkina Faso (PN-AEPA et PAGIRE) a été finalisé le 10 septembre 2013.
10	09/2013 – 12/2013	MEAHA	Athanase COMPAORE	200	Mission d'appui à la définition d'une feuille de route pour la conduite du processus d'élaboration du post PN-AEPA et de la vision 2040 assortie d'un plan d'actions détaillé de mise en œuvre. A ce jour deux rapports ont été finalisés, notamment le « rapport préliminaire de la méthodologie et feuille de route de conception du post 2015 du PN-AEPA et de la vision 2040 de l'eau et de l'assainissement de base » du 10/09/2013 et le « rapport provisoire de la note d'orientation pour la conception du post 2015 du secteur de l'eau et de l'assainissement de base » du 22.10.2013. Ces 2 rapports ont été discutés avec les premiers responsables de la mise en œuvre du PN-AEPA et du PAGIRE.
11	10/2013 – 11/2013	PN-AEPA	Bruno LEGENDRE	112	Mission d'appui à la rédaction, en étroite collaboration avec toutes les structures de conception et de mise en œuvre du PN-AEPA, du rapport bilan synthétique et analytique provisoire du programme en termes d'acquis (physiques, financiers et institutionnels) et insuffisances (physiques, financiers et institutionnels). Le rapport a été finalisé le 25.11.2013
12	10/2013 – 12/2013	PN-AEPA et PAGIRE	Jasmine JESSEN / Philippe RACAMIER / Mamadou DIALLO / Athanase COMPAORE	368 / 400 / 374 / 344	Mission d'appui à la préparation, la facilitation et l'encadrement et le rapportage de la Revue à Mi-Parcours du PN-AEPA et du PAGIRE. 4 notes de synthèse des travaux thématiques des groupes GOUVERNANCE, AEP, AEUE et GIRE ont été finalisées le 30.11.2013. Le Draft rapport de synthèse de la Revue à Mi-Parcours du PN-AEPA et du PAGIRE a été remis le 23.12.2013

2.1.1.2. Réalisation et suivi des PCD-AEPA

Tableau 23: Situation des PCD-AEPA

REGIONS	Nombre de Communes	PCD-AEPA							État d'exécution		État de validation		
		A élaborer	Ayant un financement	Élaborés et validés en					Total validés	Recrutement du prestataire en cours au 31 décembre 2013	PCD-AEPA en cours d'élaboration au 31 décembre 2013	Avis technique de la DREAHA au 31 Décembre 2013	Adoption par le Conseil Municipal au 31 Décembre 2013
				2009	2010	2011	2012	2013					
Boucle du Mouhoun	47	47	47	0	30	1	5	9	45	0	2	15	30
Cascade	17	17	17	0	0	0	0	7	7	10	0	7	0
Centre	7	10	10	8	1	0	0	1	10	0	0	1	10
Centre Est	30	30	30	0	9	0	10	11	30	0	0	20	10
Centre Nord	28	28	28	1	15	2	10	0	28	0	0	25	3
Centre Ouest	38	38	38	6	1	0	22	0	29	9	0	16	13
Centre Sud	19	19	19	1	0	0	6	2	9	10	0	8	1
Est	27	27	27	0	17	1	9	0	27	0	0	27	0
Hauts Bassins	33	35	35	1	5	12	9	8	35	0	0	21	14
Nord	31	31	31	28	0	0	2	1	31	0	0	0	31
Plateau Central	20	20	20	0	20	0	0	0	20	0	0	0	20
Sahel	26	26	26	2	0	4	8	2	16	10	0	16	0
Sud Ouest	28	28	28	7	7	0	3	11	28	0	0	14	14
TOTAL	351	356	356	54	105	20	84	52	315	39	2	170	146

Source : Rapports 14^{ème} CRP

L'état d'exécution des PCD-AEPA se présente comme décrit dans le tableau ci-dessus. En fin 2013, 39 PCD-AEPA sont toujours à l'étape de contractualisation dans les régions des Cascades, du Centre-Ouest, du Centre-Sud et du Sahel. Toutefois, les travaux pour l'élaboration de ces PCD-AEPA débuteront en mars 2014.

Au cours de l'exercice 2013, 52 PCD-AEPA ont été validés par les DREAHA et couvrent une période de cinq (5) ans.

La situation d'adoption des PCD-AEPA par le conseil municipal n'a pas évolué par rapport à 2012 car les informations ne sont pas parvenues aux DREAHA pour être prises en compte dans le rapport.

La mise en œuvre des PCD-AEPA reste une problématique pour les communes compte tenu de leur faible appropriation et des capacités financières et techniques limitées.

Les PCD-AEPA élaborés en 2008, 2009 et 2010 sur une période de cinq (05) doivent être actualisés. Pour ce faire des fiches de mise à jour des PCD-AEPA et de programmation ont été élaborées et sont en phase de test dans six (06) communes. Les résultats de cette expérience seront capitalisés et permettront d'améliorer les fiches.

2.1.1.1. Maîtrise d'ouvrage communale

Dans le cadre du renforcement des capacités des communes à la maîtrise d'ouvrage communale, 2 212 millions de FCFA ont été transférés à 73 communes rurales pour la réhabilitation/extension des 73 AEPS non fonctionnelles. Les postes d'eau autonome non fonctionnels n'ont pas été pris en compte.

Pour l'appui à la mise en œuvre de la maîtrise d'ouvrage communale, des études ont été entreprises. L'état de mise en œuvre de ces études est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 24:Récapitulatif des études menées au cours de l'année 2013 par la DGRE.

N°	Intitulé	État d'avancement	Prestataire	Source de financement	Observation
1	Elaboration d'une feuille de route AMOC	Rapport final disponible, atelier de validation prévu pour le 17/02/2014	AT/ COWI	DANIDA + PFC	L'élaboration de l'étude a démarré depuis 2012. Elle a été validée par le GT3 du CaPa. Mise à jour en 2013 avec les contributions des DREAHA en tenant compte des changements institutionnels intervenus dans le secteur de l'eau et de l'assainissement
2	Etude sur le prix de l'eau et la stratégie du Partenariat Public Privé	le rapport provisoire (v4) est disponible	Groupement de Bureau d'étude CINTECH/GLN/SCP	PEA Banque Mondiale	Le consultant a proposé trois (03) versions du rapport de l'étude au comité de suivi qui n'a pas été satisfait et a demandé le changement de l'équipe du consultant qui vient de proposer une autre version du rapport.
3	Etude sur l'inscription des dépenses et recettes liées à l'eau potable et l'assainissement dans le budget communal	Rapport final disponible	Comité interministériel	PFC	Un atelier national de validation sera organisé courant Mars 2014
4	Audit organisationnel technique et financier de 30 AEPS gérées par affermage	L'équipe de travail est mise en place	Comité +AT COWI	État + DANIDA	En instance de démarrage
5	Elaboration de 7 modules de formation sur la maîtrise d'ouvrage communale en AEPA	Rapports disponible	GFA consulting groupe	PEA/GIZ	

Source : DGRE 2013

Tableau 25:Récapitulatif des études menées au cours de l'année 2013 par la DGAEUE

N°	Intitulé	État d'avancement	Prestataire	Source de financement	Observation
1	Elaboration d'un memorandum Assainissement total porté par les leaders ATPL pour le plaidoyer auprès du ministère chargé des affaires étrangères et associations de la diaspora	Mémorandum a été élaboré et adopté	Comité (composé de l'administration, collectivité secteur privé, PTF et ONG)	ABS	
2	Elaboration et adoption d'un document de procédure détaillée concertée et harmonisée entre les acteurs étatiques et non étatiques pour promouvoir l'assainissement en milieu rural.	Document de procédure détaillée concertée et harmonisée a été élaboré et adopté	Comité (composé de l'administration, collectivité secteur privé, PTF et ONG)	ABS, PEA/GIZ	
3	Elaboration et adoption d'un guide des prescriptions techniques	Guide des prescriptions techniques a été élaboré et adopté	Comité (composé de l'administration, collectivité secteur privé, PTF et ONG)	ABS	
4	Elaborer et adopter un document sur la gestion des latrines publiques.	Document sur la gestion des latrines publiques a été élaboré et adopté	Comité (composé de l'administration, collectivité secteur privé, PTF et ONG)	ABS	
5	Définir et adopter un paquet minimum d'actions communes de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement (PHA) en milieu scolaire	Paquet minimum d'actions communes de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement (PHA) en milieu scolaire a été élaboré et adopté	Comité (composé de l'administration, collectivité secteur privé, PTF et ONG)	ABS	
6	Elaborer une feuille de route pour le transfert progressif de la subvention à l'assainissement familial aux communes d'ici a 2015	Rapport final disponible	AT COWI	DANIDA	

Source : DGAEUE 2014

2.1.2 Renforcement des capacités de gestion du service public de l'eau

2.1.2.1. Suivi des AUE

Tableau 26: situation des AUE

REGIONS	Nombre de communes	Nombre de villages concernés	Nombre de secteurs concernés	Nombre total d'AUE existantes au 31/12/2013	Nombre de nouvelles AUE mise en place en 2013	Nombre total d'AUE reconnues au 31/12/2013	Proportion d'AUE reconnues au 31/12/2013 (%)	Nombre total de conventions signées avec les communes au 31/12/2013
Boucle du Mouhoun	47	992	31	968	63	968	100	968
Cascades	17	275	29	292	0	183	62,7	0
Centre	7	189	6	125	0	125	100	0
Centre-Est	30	782	33	765	0	512	66,9	0
Centre-Nord	28	586	43	1369	921	790	57,7	531
Centre-Ouest	38	573	35	500	6	397	79,4	81
Centre-Sud	19	532	16	357	58	298	83,5	83
Est	27	795	32	827	199	807	97,6	425
Hauts-Bassins	33	482	31	428	416	383	89,9	33
Nord	31	861	29	908	30	908	100	833
Plateau Central	20	550	15	563	2	561	99,6	561
Sahel	26	681	27	688	0	677	98,4	639
Sud-Ouest	28	991	32	991	770	577	58,2	267
National	351	8289	359	8781	2465	7186	81,84	4421

Source : Rapport 14^{ème} CRP

Outre les appuis directs apportés par certains projets et programmes, plus de 2,8 milliards de franc CFA ont été mis à la disposition des DREAHA pour la mise en œuvre de la réforme en 2013. L'état de mise en place des Associations des Usagers de l'Eau (AUE) se présente comme suit : 2 465 AUE ont été mises en place dans les villages et secteurs (8 648 hors zone d'intervention de l'ONEA) portant le nombre total d'AUE existant à 8 781. 7186 disposent d'un récépissé de reconnaissance et 4 421 ont signé une convention de délégation de gestion avec les communes.

L'analyse des données du tableau montre également que:

- le nombre d'AUE est supérieur au nombre de village et secteur concerné par le champ d'application de la réforme;
- il n'y a pas de convention signée dans les régions du Centre-Est, du Centre et des Cascades. Ces régions doivent mettre l'accent en 2014 sur l'appui conseil aux communes pour la signature des conventions de délégation de gestion entre les AUE et les communes;
- les régions de la Boucle du Mouhoun, du Nord, du Plateau central et du Sahel ont fourni un effort dans la signature des conventions. En moyenne, 600 conventions de délégation ont été signées par région. Il faudrait alors mettre l'accent en 2014 dans ces régions sur le suivi du fonctionnement de ces AUE dans le but de pérenniser les efforts.

2.1.2.2. Situation des Artisans Réparateurs (AR)

Tableau 27: Situation des artisans réparateurs

REGIONS	Nombre de communes	Nombre de villages concernés	Nombre d'AR	Nombre d'AR ayant déposés un dossier d'agrément	Nombre d'AR agréés par la DREAHA	Pourcentage d'AR agréés	Nombre total de conventions signées avec la commune au 31/12/12	Nombre de conventions signées avec les communes en 2013
Boucle du Mouhoun	47	992	123	84	52	61,9	0	0
Cascades	17	275	33	1	10	30,3	0	0
Centre	7	189	40	28	19	47,5	0	0
Centre-Est	30	782	66	42	37	56,1	0	0
Centre-Nord	28	586	161	56	56	34,8	0	0
Centre-Ouest	38	573	42	36	36	85,7	5	0
Centre-Sud	19	532	69	39	39	56,5	15	15
Est	27	795	105	9	50	47,6	7	0
Hauts-Bassins	33	482	31	1	29	93,5	3	0
Nord	31	861	49	51	49	100	0	0
Plateau Central	20	550	79	79	73	92,4	10	1
Sahel	26	681	42	0	42	100	0	0
Sud-Ouest	28	991	34	20	13	38,2	0	0
National	351	8289	874	446	505	57,8	40	16

Source : Rapport 14^{ème} CRP

Les artisans réparateurs (AR) sont des techniciens chargés d'assurer l'entretien préventif et les réparations des PMH. Selon la Réforme de gestion des infrastructures hydrauliques d'alimentation en eau potable, ces derniers, pour mener leur activité, doivent être agréés par la DREAHA. Lorsqu'ils sont agréés, ils sont appelés des maintenanciers conformément au schéma de gestion des PMH proposé par la réforme.

La délivrance de l'agrément technique est conditionnée par une évaluation qui permet à la DREAHA de vérifier les compétences de l'AR. Sur 874 Artisans Réparateurs (AR) existants, 505 ont été agréés, soit un taux de 57,8%. A ce jour, seulement 40 conventions de maintenance ont été signées avec les communes dont 16 au cours de l'année 2013.

Les conventions de maintenance ont été signées uniquement dans les régions du Centre-Ouest (5), Centre-Sud (15), Est (7), Hauts Bassins (3), et Plateau Central (10). Selon la réforme, chaque commune devra signer une convention de maintenance avec au moins un maintenancier soit au minimum 351 conventions en total.

Dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre et du Centre Sud, respectivement 70, 26 et 37 AR ont, à ce jour déposé leur demande d'agrément. De ces demandes, seulement 30, 0 et 17 ont été agréés.

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, les AR (grâce à l'accompagnement des bureaux d'études recrutés en 2012), ont pu déposer des dossiers de demande d'agrément qui répondent aux critères; ce qui a permis à certains d'obtenir des agréments techniques. Ainsi, l'année 2013 a été consacrée au renforcement des capacités des différents acteurs à travers l'organisation de différentes sessions de formation.

2.1.2.3. Mise en place et suivi des gestionnaires délégués sur AEPS

Tableau 28: Situation de la gestion des AEPS

Régions	Nombre de communes	Nombre total d'AEPS	AEPS gérées par délégation au 31/12/2013				Proportion d'AEPS gérée par délégation (en %)	nombre de contrat signés en 2013
			ONEA	Opérateurs privés	ONG/ association	Nombre total d'AEPS gérées par délégation		
Boucle du Mouhoun	47	90	1	0	0	1	1,1	0
Cascades	17	35	0	0	23	23	65,7	0
Centre	7	51	10	11	3	24	47,1	1
Centre-Est	30	37	1	15	0	16	43,2	0
Centre-Nord	28	42	0	9	2	11	26,2	0
Centre-Ouest	38	68	0	29	0	29	42,6	0
Centre-Sud	19	66	0	11	0	11	16,7	0
Est	27	63	3	5	0	8	12,7	0
Hauts-Bassins	33	75	1	0	35	36	48,0	0
Nord	31	108	1	82	0	83	76,9	0
Plateau Central	20	31	2	2	3	7	22,6	0
Sahel	26	67	4	7	42	53	79,1	1
Sud-Ouest	28	18	1	2	5	8	44,4	0
National	351	751	24	173	113	310	41,3	2

Source : Rapports 14^{ème} CRP

La proportion d'AEPS gérée par délégation au 31/12/2013 est de 41,3% contre 50% prévues dans la matrice de performance. Ce taux est faible dans les régions de la Boucle du Mouhoun (1,1%), de l'Est (12,7%), du Centre-Nord (26,2%) et du Plateau Central (22,6) qui ont un taux inférieur à la moyenne nationale. Seulement deux (2) contrats de gestion des AEPS avec des opérateurs privés ont été signés dans les régions du Centre et du Sahel.

On constate que la région de la Boucle du Mouhoun, qui a le plus grand nombre d'AEPS après la région du Nord, n'a pas d'AEPS gérée par un opérateur. Pour améliorer cette situation, une étude diagnostique des AEPS en panne, est en cours en vue de promouvoir le partenariat public privé. En plus, des actions avaient déjà été entreprises avec les mairies de la région de la Boucle du Mouhoun pour la gestion des AEPS.

Au regard des résultats sur la mise en place des outils de la réforme, certaines actions à mener devront porter notamment sur un meilleur accompagnement et suivi de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de cette Réforme (les communes, les bureau d'études, les ONG et Associations) et le fonctionnement des AUE, des AR et des opérateurs privés en charge de la gestion des AEPS. Pour ce faire, il faut opérationnaliser les résultats de l'expérience du monitoring en cours dans la région du Sahel.

2.1.3 Renforcement des capacités de management et d'exécution des travaux et services du secteur privé et des ONG

2.1.3.1. Suivi des activités de formation

Diverses formations dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs régionaux et communaux. Le tableau ci-dessous donne un récapitulatif des formations réalisées dans les différentes régions, le public cible et le nombre de personnes formées au cours de l'année 2013 :

Tableau 29: Situation des formations au profit des acteurs régionaux

Thème de la formation	Régions concernées	Public cible	Nombre de personnes formées	Acteurs
Réforme de gestion des infrastructures d'AEP	Sud-Ouest, Sahel, Plateau Central, Centre Ouest, Est, Boucle du Mouhoun, Centre EST	AUE, AR, élus locaux, conseillers, gestionnaires de forage	7090	OCADES, HELF, Commune de Dori, DREAHA Centre, DREAHA Sud-Ouest, DREAHA Plateau Central, BMH, ACF, DREAHA Centre Est
Maitrise d'ouvrage communale	Est	Elus locaux	57	DREAHA Cascades
Technique de construction de latrine	Centre, Sud-Ouest, Sahel, Est	Maçons,	748	DREAHA centre, Plan, DREAHA Sahel, Eau Vive, Helvetas
Logiciels (SUCCESS, Autocad /COVADIS)	Boucle du Mouhoun, Cascades,	Techniciens, DREAHA	4	
Promotion de l'hygiène et de l'assainissement	Sud-ouest Centre, Nord, Cascades	hygiénistes locaux, communes, élèves, parent d'élève, CVD, gestionnaire	2265	DREAHA Centre, CISV, asso VIIM YOODO, DREAHA Cas, ACF,
Passation des marchés	13 régions	DR et agents	65	DMP/MEAHA
Les relais villageois dans la promotion de l'hygiène et de l'assainissement	Centre Sud	Relais villageois	16	Ocades / Caritas Manga
Assainissement autour des points d'eau	Centre Sud	Comités de gestion	28	AVLP
Diagnostic du fonctionnement des AUE	Sahel	Membres CCEA	120	Eau Vive
Dispositif SE du PN-AEPA	Centre Ouest	TC/EA	1	Commune de Koudougou
Connaissance du PN-AEPA	Centre Ouest	CVD	138	ONG CIAI
Suivi des comités d'hygiène scolaire	Sud Ouest	Communes	700	CISV
Gestion base de données hydraulique et environnementale	Sud Ouest	DREAHA du Sud Ouest	5	CISV
Rappel des principaux concepts de l'hydrologie, modèle pluies-débit	Cascades, Hauts Bassins, Sud Ouest	DREAHA-CAS / HBS / SO	16	CISV
Utilisation du logiciel Quantum GIS	Cascades, Hauts Bassins, Sud Ouest	DREAHA-CAS / HBS / SO	16	CISV
Techniques d'hygiène et d'assainissement	Cascades	Enseignants et élèves	248	CISV
Feuille de route en hygiène et assainissement	Cascades	Enseignants et élèves	248	CISV
Voyage d'échange sur le fonctionnement des AUE et la réalisation de latrines ECOSAN	Centre Sud	Point focal du projet, 2 maraîchers, 2 responsables CGPE	6	Self Help Africa / Organic

Source : Rapports 14^{ème} CRP

Pour ce qui concerne la mise en œuvre du PDRH, en 2013, il n'y a pas eu de renforcement des capacités des agents au niveau central par manque de moyen financier.

2.1.3.2. Suivi des activités de l'ANP-SEPAB

Aucune activité n'a été menée en 2013 en faveur du secteur privé.

2.1.4 Mise en place des instruments du PN-AEPA

2.1.4.1. Diffusion de l'information

Plusieurs documents (rapport grand public, annuaire statistique, aide-mémoire de la revue,...) ont été mis en ligne sur le site web du secteur de l'eau www.eauburkina.org. L'annuaire statistique AEPA 2012 et le rapport grand public 2012 ont été élaborés.

2.1.4.2. Mise en œuvre de la Campagne Nationale de Plaidoyer pour l'assainissement

Plusieurs activités ont été réalisées pour la promotion de l'hygiène et de l'assainissement auprès des populations :

- le suivi de la mise en œuvre des activités ATPC dans le Plateau central ;
- la célébration de la première édition du festival de chant de femme dans le Ganzourgou ;
- le suivi des activités de promotion de l'hygiène et d'assainissement dans les écoles primaires de la ville de Ouagadougou ;
- le déroulement des activités WASH United dans plusieurs régions ;
- le suivi de la mise en œuvre des activités ATPL.

Tableau 30: Bilan des souscriptions des leaders

REGIONS	Montant des souscriptions (en millions de FCFA)	Montant versé (en millions de FCFA)	Nombre de latrines prévues	Nombre de latrines réalisées	Taux de réalisation des latrines (%)
Boucle du Mouhoun	11,4	9,6	89	50	56,2
Cascades	8,4	8,4	35	39	111,4
Centre	9,9	8,8	61	26	42,6
Centre-Est	9,9	9,7	53	38	71,7
Centre-Nord	14,7	14,7	155	126	81,3
Centre-Ouest	13,1	11,8	117	89	76,1
Centre-Sud	14,3	11,3	119	75	63,0
Est	7,5	7,4	30	20	66,7
Hauts-Bassins	15,3	10,2	165	71	43,0
Nord	15,7	15,7	652	256	39,3
Plateau-Central	9,1	7,9	56	4	7,1
Sahel	6,4	6,1	41	22	53,7
Sud Ouest	3,9	3,7	65	62	95,4
Total	139,5	125,4	1638	878	53,6

Source : WaterAid, 2013

Le taux d'exécution moyen de 53,6% cache un grand nombre de réalisation en cours avec un état d'avancement assez satisfaisant.

2.1.4.3. Cadres de concertation

Dans le cadre de l'animation des cadres de dialogue et des instances de pilotage, les activités réalisées ont porté sur :

- la tenue des 12ème et 13ème sessions ordinaires des CRP/PN-AEPA respectivement en janvier – février 2013 et en juillet - août 2013, les 17ème et 18ème sessions ordinaires des CNP/PN-AEPA respectivement le 12 mars et en Septembre 2013 ;
- le Conseil National de l'Eau (CNEau) a tenu sa 26ème session ordinaire du 21 au 22 février 2013 à Tenkodogo.
- la tenue de l'atelier final de la 6ème revue annuelle conjointe du PN-AEPA/PAGIRE du 26 au 28 mars 2013 à Ouagadougou;
- la tenue d'une conférence sur le Partenariat Public Privé dans le secteur de l'eau et de l'assainissement du 06 au 08 juin 2013 ;
- la célébration de la Journée mondiale de lavage des mains tenue le 14 octobre 2013 à Houndé ;
- la célébration de la Journée mondiale des toilettes le 19 Novembre 2013 à Ouahigouya dans la région du Nord ;
- la tenue de la revue à mi-parcours du 5 au 7 Décembre 2013 à Ouagadougou.

2.1.4.4. Activités de suivi évaluation et de programmation

Dans le cadre du suivi évaluation du PN-AEPA, les activités réalisées sont les suivantes :

- la collecte des données pour la mise à jour 2013 de la base de données INO s'est déroulée au cours de la période novembre à décembre 2013. La saisie des données par les DREAHA a eu lieu du 6 au 10 janvier 2014 au 2IE ;
- la collecte des données relatives aux ouvrages d'assainissement s'est déroulée en deux phases en septembre et simultanément avec l'INO en novembre-décembre 2013 ;
- dans le cadre de l'élaboration du BPO, la DGRE et la DGAEUE ont élaboré une fiche de programmation communale et de mise à jour annuelle des PCD-AEPA. Un guide opérationnel est en cours d'élaboration pour permettre aux acteurs de s'approprier les outils de la programmation communale.

2.2 Renforcement des capacités en milieu urbain

Le renforcement des capacités a porté aussi bien sur l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des travaux que sur l'exploitation et le management de l'entreprise.

2.2.1 Assistance à la maîtrise d'ouvrage des travaux

Cet appui a concerné l'assistance à la Direction du projet AEP Ouaga phase intermédiaire (DP-AEP).

Les principales interventions des experts ont porté d'une part sur le suivi du projet et la contribution à l'élaboration de la note sur la gestion de la période transitoire 2014 – 2016 et d'autre part, sur la clôture au 3ème trimestre 2013 des activités d'assistance technique.

2.2.2 Assistance au management

L'appui à la direction de l'exploitation a porté sur :

- la signature de deux (02) contrats de financements dont le premier conclu en novembre 2012 à été finalisé en mai 2013 et le second conclu en septembre 2013. Ces financements sont destinés à des actions prioritaires axés sur trois points:
 - l'acquisition d'équipements (vannes de régulation de pression et matériel complet de recherche de fuites (Corrélateurs acoustiques, gaz traceurs, aquaphone), un véhicule de recherche de fuite), débitmètres ultrasonique pour la vérification de la fiabilité du comptage.
 - des formations spécifiques;

- la communication, la capitalisation des acquis et partage d'expériences ;
- la mise en œuvre du volet organisationnel de la stratégie de la réduction des pertes d'eau (RPE) à savoir la mise en place et la définition des missions de la nouvelle section centrale de RPE ;
- l'adoption des normes de la nouvelle réglementation métrologique (MID) par l'ONEA dans les acquisitions de compteurs pour l'exercice 2014. Cette mesure permettra d'avoir des compteurs d'une qualité supérieure qui devraient permettre de compter plus juste avec une meilleure durée de vie ;
- l'organisation du monitoring des activités d'AEP en milieu non lotis a débuté en décembre 2013 en étroite collaboration avec les cinq délégataires du service d'eau potable de Ouagadougou ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de l'assainissement pour les zones non loties : une note d'orientation sur l'assainissement dans les zones non loties et loties a été élaborée et sera exploitée pour la relecture de la stratégie d'assainissement des zones non loties ;
- la réorganisation de la DASS : le consultant (bureau d'études International Kompétus Manangement) a été retenu pour conduire cette mission.

2.2.3 Assistance au centre des métiers de l'eau (CEMEau) et à la formation

L'appui au CEMEau a porté sur :

- l'élaboration d'un référentiel de formation calibré sur le plan de développement stratégique et le cadrage budgétaire de l'entreprise comportant plus de 70 fiches de stages à développer en modules de formation.
- l'élaboration d'une concept-note puis d'Avant-projets Sommaires pour l'acquisition d'équipements pédagogiques dédiés au développement de plateformes d'entraînement dédiées à la formation pratiques aux métiers de l'eau (AEP, Recherche de fuites, Qualité de l'eau, Atelier de pompage, de télégestion, ...).
- l'élaboration d'un diagnostic organisationnel du Centre assorti d'une proposition d'organisation nouvelle du Service Formation (à implémenter par 3 nouvelles créations de poste).
- la création d'un « Etablissement CEMEAU » dans le logiciel SAGE 1000 de gestion financière de l'ONEA visant à mettre en place un système de comptabilité analytique au Centre.

Des formations spécifiques ont été faits au profit de certains cadres de l'ONEA dont :

- un directeur central de l'ONEA sur l'élaboration d'une stratégie de réduction des pertes d'eau (RPE) à Hambourg en Allemagne dispensée par la Stratégie Alliance pour la réduction des pertes d'eau regroupant trois firmes allemandes et la GIZ.
- Six (06) cadres de l'ONEA sur la prise en main des équipements de recherche de fuites et sur les débitmètres ultrasoniques acquis dans le cadre du premier contrat de financement. Ces formations dispensées à Ouagadougou par des experts des firmes SEWERIN et Ultraflux ont été le lieu de la présentation objective des avantages et des limites de chaque technologie ;
- Trois (03) cadres sur la modélisation hydraulique appliquée aux zones 4 et 5 de la ville de Bobo-Dioulasso qui restent les moins performantes par la firme Hambourg Wasser.

2.2.4 Assistance à la maîtrise d'ouvrage communale

Cette assistance a consisté à appuyer la Direction de l'assainissement (DASS) de l'ONEA à réaliser une étude diagnostique des capacités organisationnelles et matérielles de 49 communes en matière d'assainissement et les opportunités à même d'être exploitées pour renforcer leurs capacités. Elle a également proposé un plan de renforcement des capacités de ces communes en vue d'accélérer la fourniture en assainissement à court et moyen terme.

Une convention a été signée entre l'ONEA en mars 2013 entre l'ONEA et la SNV en vue d'accompagner les communes de Ziniare, Manga, Kombissiri, et Dori dans la mise en œuvre de leurs PSA. Cet accompagnement, en 2013, a consisté au renforcement des capacités des acteurs (associations, agents communaux et leaders locaux) dans divers domaines.

2.2.5 Table ronde des bailleurs de fonds de Ziga II

Dans le cadre du renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Ouaga à partir de Ziga phase II, s'est tenue le 04/4/2013 la première table ronde des bailleurs de fonds. Cette rencontre présidée par le Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des finances chargé de budget a connu la participation du Ministre de l'Eau des Aménagement Hydrauliques et de l'Assainissement (MEAHA) et les représentants de sept (07) partenaires techniques et financiers.

Les annonces de financement des PTF ont abouti à un montant de 106 milliards de FCFA soit un taux de 102% du coût du projet (104 milliards).

2.2.6 Partenariat avec les sociétés d'eau

Au cours de l'année 2013, l'ONEA a maintenu sa volonté de coopération avec les structures et sociétés œuvrant dans le secteur de l'eau et l'assainissement. Ainsi, il a organisé et accueilli dix missions d'échange d'expériences des sociétés sœurs de la Guinée, du Mali, du Kenya, du Congo Brazaville, du Congo Démocratique et du Tchad et cela à travers la mise en œuvre de conventions de partenariat.

Il a aussi signé un mémorandum d'entente avec la société d'eau de la ville de Hambourg (Hambourg Wasser).

2.2.7 Comité de supervision des activités de l'ONEA

La cinquième réunion du comité de supervision des activités de l'ONEA s'est tenue le 02 juillet 2013. Présidé par le Directeur Général de l'ONEA représentant Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances et a regroupé plusieurs bailleurs de fonds résidents (AFD, BOAD, KFW, DANIDA, GIZ) au Burkina Faso, le MEAHA, le MICA, la ligue des consommateurs, l'association des municipalités du BF et les associations intervenant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement sur les performances de l'ONEA.

Le comité a relevé avec satisfaction que les objectifs des OMD seront atteints pour l'eau. Pour l'assainissement un plan d'actions révisant la stratégie de l'ONEA pour le développement du secteur sera établi.

III. BILAN D'EXECUTION FINANCIERE 2013

3.1 Milieu rural

3.1.1 Bilan financier global de l'AEPA

Tableau 31: Exécution financière global selon les sources de financement (en millions de FCFA)

Financement	Prévision 2013	Dépenses 2013	Taux (%)
Budget Etat (fonds propres)	10 059,4	7 460,4	74,2
ABS	11 607,8	9 474,2	81,6
PTF (appui projets)	11 940,5	7 674,5	64,3
ONG/Associations	4 041,6	3 169,4	78,4
Communes	731,3	474,7	64,9
Total	38 380,6	28 253,2	73,6

Source : Rapport d'exécution 2013 du BPO 2013-2015

Le niveau d'exécution financière global est de 73,6%. Le niveau d'exécution est très satisfaisant pour la contribution de l'Etat (ABS et ressources propres), les ONG/Associations et moyen pour les PTF les communes.

3.1.2 Bilan financier du Cadre unifié des interventions de l'AEPA

Tableau 32 : Exécution financière du CUI selon les sources de financement (en millions de FCFA)

Financement	Prévision 2013	Dépenses 2013	Taux (%)
Etat	502,2	332,0	66,1
ABS	4 788,6	4 088,3	85,4
PTF	0	0	0
Total	5 290,8	4 420,3	83,6

Source : Rapport d'exécution 2013 du BPO 2013-2015

3.1.3 Bilan financier des réalisations des ouvrages d'AEP

La dotation budgétaire consacrée à la réalisation d'ouvrage d'AEP au titre de l'année 2013 est de 24 253,2 millions de FCFA. Le montant total dépensé pour ces réalisations est de 17 257,4 millions de FCFA soit un taux moyen de 71,2%. Ce taux d'exécution faible par rapport à 2012 (81,95) s'explique par le fait des réformes institutionnelles intervenues qui ont entraîné un retard dans la passation des marchés.

Tableau 33: Bilan financier des réalisations de nouveaux ouvrages d'AEP (en millions de FCFA)

REGIONS	Forages neufs				Puits modernes neufs				AEPS neufs			
	Programmation révisée	Montant engagé ¹	Montant payé ²	Taux de réalisation sur base Paiement	Programmation révisée	Montant engagé	Montant payé	Taux de réalisation sur base Paiement	Programmation révisée	Montant engagé	Montant payé	Taux de réalisation sur base Paiement
Boucle du Mouhoun	611,7	608,9	475,4	77,7	58	48	48	82,8	916,1	614	586,2	64
Cascades	573,0	569,6	560,4	97,8	14	14	14	100	459,4	459,3	459,3	100
Centre	371,0	414,6	385,8	104	16	16	16	100	80	170	170	212,5
Centre-Est	633,0	543,2	471,3	74,5	0	9	9	-	942,2	704,4	363	38,5
Centre-Nord	1537,2	1536,4	1524,3	99,2	0	0	0	0	108,2	107,9	107,9	99,8
Centre-Ouest	1325,9	1028,4	940,3	70,9	2,1	2	2	97,1	1 383,80	658	62,6	4,5
Centre-Sud	577,5	298,1	290,5	50,3	8,8	8,8	8,8	100	724,5	4,5	4,5	0,6
Est	1711,7	1279,2	548,9	32,1	132	76,3	58,7	44,5	698,7	483,7	327	46,8
Hauts-Bassins	384,2	285,5	267,0	69,5	15	15	15	100	1 072,00	834	792,2	73,9
Nord	220,4	913,3	906,6	411,3	39,9	39,9	39,9	100	395,2	236,7	208,8	52,8
Plateau-Central	445,8	408,7	398,3	89,4	0	0	0	0	220,9	211,9	170,2	77,1
Sahel	1370,6	1106,9	1045,8	76,3	0	0	0	0	362,7	285,1	285,1	78,6
Sud Ouest	172,5	163,9	144,4	83,7	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	9 934,4	9156,5	7958,9	80,1	285,8	229	211,4	74	7 363,6	4 769,6	3 537,0	48

Source : Rapport d'exécution 2013 du BPO 2013-2015

Au titre des réalisations des nouveaux ouvrages d'approvisionnement en eau potable, le montant total dépensé est de 11 707,3 millions de FCFA pour une prévision de 17 583,8 millions de FCFA, soit un taux moyen de 66,6%. Les taux d'exécution financière des forages, des puits et des AEPS sont respectivement de 80,1% ; 74,0% et de 48,0%.

La contre-performance enregistrée au niveau des AEPS s'explique par les programmations de BAD dans les régions du Centre-Ouest et du centre-Sud dont les travaux se poursuivent et les paiements ne sont pas totalement effectifs.

¹ Montant engagé : c'est le montant du contrat signé par les parties prenantes pour la réalisation des ouvrages ou activités d'AEP. Pour les fonds exécutés par l'Etat (fonds propres, ABS, subventions...), l'engagement doit requérir le visa du contrôle financier

² Montant payé : c'est le montant versé au prestataire. Dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage délégué c'est le montant constaté dans le Circuit Intégré de la Dépense transférée aux agences d'exécution (AGETEER et FEER) pour le paiement des prestataires.

Le taux de 212% d'exécution enregistré dans la région du centre est relatif à la programmation des autres acteurs dont les données n'ont pas été prises en compte dans la programmation révisée.

Tableau 34: Bilan financier des réhabilitations d'ouvrages d'AEP (en millions de FCFA)

Regions	Forages réhabilités				Puits réhabilités				AEPS réhabilités				Extension AEPS			
	Program mation révisée	Montant engagé	Montant payé	Taux de réalisation sur base Paiement	Program mation révisée	Montant engagé	Montant payé	Taux de réalisation sur base Paiement	Program mation révisée	Montant engagé	Montant payé	Taux de réalisation sur base Paiement	Program mation révisée	Montant engagé	Montant payé	Taux de réalisatio n sur base Paiement
Boucle du Mouhoun	60,2	17,8	12,0	19,9	3,7	2,3	2,3	61,6	878,3	878,3	878,3	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cascades	49,5	49,5	49,5	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,0	13,6	13,6	97,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Est	72,2	75,0	75,0	103,8	11,3	9,6	9,6	84,8	127,4	127,4	95,0	74,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Nord	451,3	451,3	451,3	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,0	14,0	14,0	99,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Ouest	10,0	10,0	10,0	3,3	3,5	3,5	3,5	100,0	451,7	147,7	68,0	15,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Sud	199,3	154,8	154,8	77,7	0,0	0,0	0,0	0,0	67,0	66,1	66,1	98,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Est	417,8	362,8	92,5	22,1	0,0	0,0	0,0	0,0	540,7	515,2	499,3	92,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Hauts-Bassins	2,00	0,00	0,00	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	684,7	684,5	684,5	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nord	8,0	7,6	7,6	95,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 067,3	1 057,5	1 057,5	99,1	7,5	0,0	0,0	0,0
Plateau-Central	16,1	13,4	13,4	83,2	0,0	0,0	0,0	0,0	129,8	129,8	129,2	99,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Sahel	276,0	178,2	178,2	64,6	0,0	0,0	0,0	0,0	589,4	580,5	504,0	85,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Sud Ouest	389,2	366,6	364,0	93,5	0,0	0,0	0,0	0,0	135,1	117,8	116,9	86,6	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	1 951,6	1 686,9	1 408,2	72,2	18,4	15,3	15,3	83,1	4 699,38	4 332,57	4 126,61	87,8	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Rapport d'exécution 2013 du BPO 2013-2015

Le montant total dépensé pour les réhabilitations des ouvrages d'approvisionnement en eau potable est d'un montant de 5 550,1 millions de FCFA pour une prévision de 6 669,4 millions de FCFA soit un taux moyen de 83,2%. Les taux d'exécution financière des réhabilitations de forages, des puits et des AEPS sont respectivement de 72,2% ; 83,1% et de 87,8%.

3.1.4 Bilan financier des réalisations des ouvrages d'AEUE (en millions de FCFA)

Le montant total dépensé pour l'assainissement EUE est de 3 962,9 millions de FCFA pour une prévision globale de 6 380,1 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 62,1%. Ce taux d'exécution faible par rapport à 2012 (72,7%) s'explique par le fait des réformes institutionnelles intervenues qui ont entraîné un retard dans la passation des marchés.

Tableau 35: Bilan financier des réalisations de nouveaux ouvrages d'AEUE (en millions de FCFA)

REGIONS	Constructions de blocs de latrines dans les écoles				Construction de blocs de latrines dans les CSPS				Construction de blocs de latrines dans les lieux publics				Construction de latrines familiales			
	Programmation révisée	Montant engagé	Montant payé	Taux de réalisation sur base Paiement	Programmation révisée	Montant engagé	Montant payé	Taux de réalisation sur base Paiement	Programmation révisée	Montant engagé	Montant payé	Taux de réalisation sur base Paiement	Programmation révisée	Montant engagé	Montant payé	Taux de réalisation sur base Paiement
Boucle du Mouhoun	153,5	60,4	47,9	31,2	22,5	16,8	3,6	15,8	0,0	0,0	0,0	0,0	156,7	150,5	69,6	44,4
Cascades	95,3	95,3	95,3	100,0	8,0	8,0	8,0	100,0	22,5	22,4	22,4	99,4	85,0	83,1	83,1	97,8
Centre	50,0	50,0	50,0	100,0	10,5	8,6	8,6	82,0	5,2	5,2	5,2	100,0	212,0	198,2	148,7	70,1
Centre-Est	170,7	21,0	21,0	12,3	7,4	0,8	0,8	11,0	0,0	2,4	2,4	-	684,8	707,7	318,4	46,5
Centre-Nord	71,9	71,9	57,8	80,4	2,5	0,0	0,0	0,0	154,7	133,7	133,7	86,4	652,3	510,4	425,1	65,2
Centre-Ouest	157,5	152,5	152,5	96,8	35,0	10,0	10,0	28,6	5,0	5,0	5,0	100,0	275,1	275,9	232,1	84,4
Centre-Sud	131,9	84,2	84,2	63,8	20,0	10,0	10,0	50,0	75,0	0,0	0,0	0,0	233,8	104,7	104,7	44,8
Est	236,5	170,1	38,8	16,4	14,2	16,9	5,2	36,6	32,9	18,3	5,7	17,3	447,5	348,4	290,8	65,0
Hauts-Bassins	27,6	0,0	0,0	0,0	23,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	173,6	97,8	71,9	41,4
Nord	37,4	46,3	46,3	124,0	10,0	17,4	17,4	174,0	3,2	30,2	30,2	943,8	582,2	619,6	290,7	49,9
Plateau-Central	285,5	253,3	253,3	88,7	15,88	14,41	14,41	90,7	3,1	1,3	1,3	41,9	396,7	364,4	364,1	91,8
Sahel	20,0	34,4	34,4	172,0	1,0	1,0	1,0	100,0	48,0	48,0	48,0	100,0	105,2	89,6	87,1	82,8
Sud-Ouest	113,0	55,7	2,3	2,0	37,7	37,7	37,7	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	130,4	113,8	91,0	69,7
TOTAL	1550,8	1095,1	883,7	57,0	207,6	141,6	116,6	56,2	349,6	266,5	253,9	72,6	4135,4	3664,0	2577,5	62,3

Source : Rapport d'exécution 2013 du BPO 2013-2015

Au titre des réalisations des nouveaux ouvrages d'assainissement, le montant total payé est de 3 831,7 millions de FCFA pour une prévision de 6 243,4 millions de FCFA soit un taux moyen de 61,4%. Les taux d'exécution financière des latrines scolaires, des latrines dans les CSPS, des latrines publiques et des latrines familiales sont respectivement de 57,0% ; 56,2% ; 72,6 % et de 62,3%. Les régions du Sahel et du Nord enregistrent des montants payés supérieurs à la programmation pour la raison qu'elles ont toujours des difficultés à maîtriser leurs programmations. La région des Hauts Bassins enregistre un taux d'exécution financière bas, pour les latrines familiales, dû à la difficulté liée au déblocage des fonds pour la main d'œuvre des maçons.

Tableau 36: Bilan financier des réhabilitations d'ouvrages d'AEUE (en millions de FCFA)

Régions	Réhabilitation de blocs de latrines dans les écoles				Réhabilitation de blocs de latrines dans les CSPS				Réhabilitation de blocs de latrines dans les lieux publics				Réhabilitation de latrines familiales			
	Program mation révisée	Montant engagé	Montant payé	Taux de réalisation sur base Paiement	Program mation révisée	Montant engagé	Montant payé	Taux de réalisation sur base Paiement	Program mation révisée	Montant engagé	Montant payé	Taux de réalisation sur base Paiement	Program mation révisée	Montant engagé	Montant payé	Taux de réalisation sur base Paiement
Boucle du Mouhoun	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cascades	0,7	0,7	0,7	100,0	1,3	1,3	1,3	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre	5,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	24,5	24,5	24,5	100,0
Centre-Est	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Sud	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Est	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nord	2,3	2,3	2,3	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Plateau-Central	80,0	80,0	80,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sahel	1,4	1,4	1,4	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sud-Ouest	9,5	9,5	9,5	100,0	4,6	4,6	4,6	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	99,7	93,9	93,9	94,2	5,9	5,9	5,9	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	24,5	24,5	24,5	100,0

Source : Rapport CRP 2014

Au titre des réhabilitations des ouvrages d'assainissement, le montant total payé est de 124,3 millions de FCFA pour une prévision de 130,1 millions de FCFA soit un taux moyen de 95,6%. Les taux d'exécution financière des latrines scolaires, des latrines dans les CSPS et des latrines familiales sont respectivement de 94,2% ; 100% et de 100%.

Tableau 37: Réalisations financières des constructions de puisards domestiques

Régions	Nouvelles réalisations			
	Programmation révisée	Montant engagé	Montant payé	Taux de réalisation sur base engagement
Boucle du Mouhoun	0,0	0,0	0,0	0,0
Cascades	2,6	2,6	2,6	100,0
Centre	2,7	2,7	2,7	100,0
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Sud	0,0	0,0	0,0	0,0
Est	0,0	0,0	0,0	0,0
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	0,0
Nord	0,0	0,4	0,4	-
Plateau-Central	0,0	0,0	0,0	0,0
Sahel	1,3	1,3	1,3	100,0
Sud Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	6,6	6,9	6,9	105,5

Source : Rapport 14^{ème} CRP

Au titre de la réalisation des puisards domestiques, le montant total payé est de 6,9 millions de FCFA pour une prévision de 6,6 millions de FCFA soit un taux 105,5%. Ce taux est ainsi rehaussé par l'exécution hors programmation dans la région du Nord.

3.2 Milieu urbain

3.2.1 Bilan financier global en millions de FCFA

Tableau 38 : Taux d'exécution financière globale

	Prévision	Réalisation	Taux (%)
Total ONEA	24 292	24 234	99,8%

Source : ONEA, 2013

Le taux d'exécution financière globale est de 99,8%. Ceci est le résultat d'une exécution de 109,2% pour l'eau potable et de 69,8% pour l'assainissement (voir les tableaux suivants).

3.2.2 Bilan financier des réalisations AEP (en millions de FCFA)

Tableau 39 : Taux d'exécution financière de l'AEP

	Prévision	Réalisation	Taux (%)
Financements extérieurs	12 507	14 051	112,3%
Financements propres	6 416	6 434	100,3%
TOTAL	18 923	20 485	109,2%

Source : ONEA, 2013

Le montant financier des réalisations du volet eau potable s'élève à 20 485 millions de FCFA sur une prévision de 18 923 millions soit un taux de réalisation de 109,2%.

3.2.3 Bilan financier des réalisations AEUE (en milliers de FCFA)

Tableau 40 : Taux d'exécution financière de l'AEUE

	Prévision	réalisation	Taux (%)
Financements extérieurs	5 000	3 511	70,5%
Financements propres	469	238	64,5%
TOTAL	5 369	3 749	69,8%

Source : ONEA, 2013

Les réalisations de l'assainissement elles s'élèvent à 3 749 millions de FCFA sur une prévision de 5 369 millions soit un taux d'exécution de 69,8%

IV. ANALYSE DES PERFORMANCES ET EVOLUTION DES INDICATEURS

4.1 Eau potable

4.1.1 Milieu rural

4.1.1.1 Fonctionnalité des ouvrages

Tableau 41 : Taux de fonctionnalité des PEM et des AEPS en 2013

Région	PEM équipés de pompe			AEPS-PEA				
	Nombre Total de PEM équipés	Nombre de PEM équipés fonctionnels	Taux de fonctionnalité (%)	Nombre Total d'AEPS-PEA	Nombre de d'AEPS	Nombre de PEA	Nombre d'AEPS/PEA fonctionnels	Taux de fonctionnalité (%)
Boucle du Mouhoun	3497	2865	81,9	90	70	20	50	55,6
Cascades	1675	1482	88,5	35	30	5	31	88,6
Centre	1996	1684	84,4	51	30	21	50	98,0
Centre-Est	4401	4259	96,8	37	22	15	30	81,1
Centre-Nord	5002	4632	92,6	42	28	14	31	73,8
Centre-Ouest	4358	3572	82,0	68	63	5	45	66,2
Centre-Sud	3114	2858	91,8	66	49	17	59	89,4
Est	4311	3971	92,1	63	34	29	47	74,6
Hauts-Bassins	2608	2103	80,6	75	68	7	56	74,7
Nord	3936	3238	82,3	108	81	27	86	79,6
Plateau-Central	3709	3312	89,3	31	23	8	24	77,4
Sahel	3550	3079	86,7	67	35	32	55	82,1
Sud-Ouest	2754	2426	88,1	18	17	1	15	83,3
National	44911	39481	87,9	751	550	201	579	77,1

Source: INO 2013

A la faveur des réhabilitations, des réparations et des réalisations de nouveaux ouvrages, le taux de fonctionnalité des PEM est passé de 86,4% en 2012 à 87,9% en 2013 et celui des AEPS a baissé de 77,7% en 2012 à 77,1% en 2013.

Concernant les PEM, sept (7) régions ont un taux de fonctionnalité supérieur à la moyenne nationale qui est de 87,9 % : les régions du Centre-Est (96,8%), du Centre-Nord (92,6%), de l'Est (92,1%), du Centre-Sud (91,8%), des Cascades (89,5%), du Plateau Central (89,3%) et du Sud-Ouest. Les plus faibles taux de fonctionnalité sont observés dans la région des Hauts-Bassins (80,6%), de la Boucle du Mouhoun (81,9%) et du Centre-Ouest (82,0%).

Pour ce qui concerne les AEPS, Six (6) régions ont un taux de fonctionnalité inférieur à la moyenne nationale de 77,9%: les régions de la Boucle du Mouhoun (55,5%), du Centre-Ouest (66,2%), du Centre-Nord (73,8%), de l'Est (74,6%), des Hauts Bassins, du Sahel (71,7%), du Nord (76,6%)

4.1.1.2 Taux d'accès à l'eau potable

Tableau 42 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable par région (%)

REGION	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Boucle du Mouhoun	42,1	45,0	47,8	49,3	50,5	54,3	59,0	60,3
Cascades	45,4	45,8	46,9	49,1	48,4	53,0	54,6	53,5
Centre	54,1	55,3	55,2	55,9	58,3	60,0	69,3	78,9
Centre-Est	57,9	59,3	61,1	63,4	66,3	67,8	70,4	70,6
Centre-Nord	62,4	62,9	63,4	64,1	62,8	65,9	69,0	70,3
Centre-Ouest	54,4	54,7	54,9	55,0	56,9	58,0	64,3	64,5
Centre-Sud	67,9	68,6	70,8	70,9	71,4	73,9	79,3	80,5
Est	45,8	46,3	47,1	48,1	48,8	47,3	50,2	50,5
Hauts-Bassins	38,0	40,6	40,7	41,4	41,7	47,7	51,7	49,5
Nord	53,1	55,9	59,4	61,1	65,5	67,8	71,4	72,3
Plateau-Central	66,5	68,2	70,6	69,9	71,5	71,4	77,2	77,7
Sahel	35,2	35,1	33,9	35,3	42,2	42,9	51,8	52,6
Sud-Ouest	64,0	65,3	65,2	63,6	62,7	66,4	68,5	71,3
National	51,5	52,8	54,0	54,9	56,6	58,5	63,0	63,5

Source: INO 2013

Les réalisations et les réhabilitations faites en 2013 ont permis de desservir 170 878 personnes additionnelles en eau potable contre 305 409 personnes additionnelles desservies en 2012. Le recul de taux d'accès entre 2012 et 2013 (prise en compte des forages de plus de 30 ans) dans certaines régions s'explique par le poids démographique annuel mis en rapport avec les nouvelles réalisations et aussi à une mauvaise implantation des ouvrages.

Pour preuve, près de 310 forages communautaires et 48 bornes fontaines réalisés en 2013 ne sont pas pris en compte dans le modèle actuel de calcul du taux d'accès pour des raisons liées à une mauvaise implantation des ouvrages et à la cartographie de la population.

Ainsi le taux d'accès est passé de 63% en 2012 à 63,5% en 2013 soit 7 930 530 personnes desservies sur une population totale de 12 480 736 habitants en milieu rural.

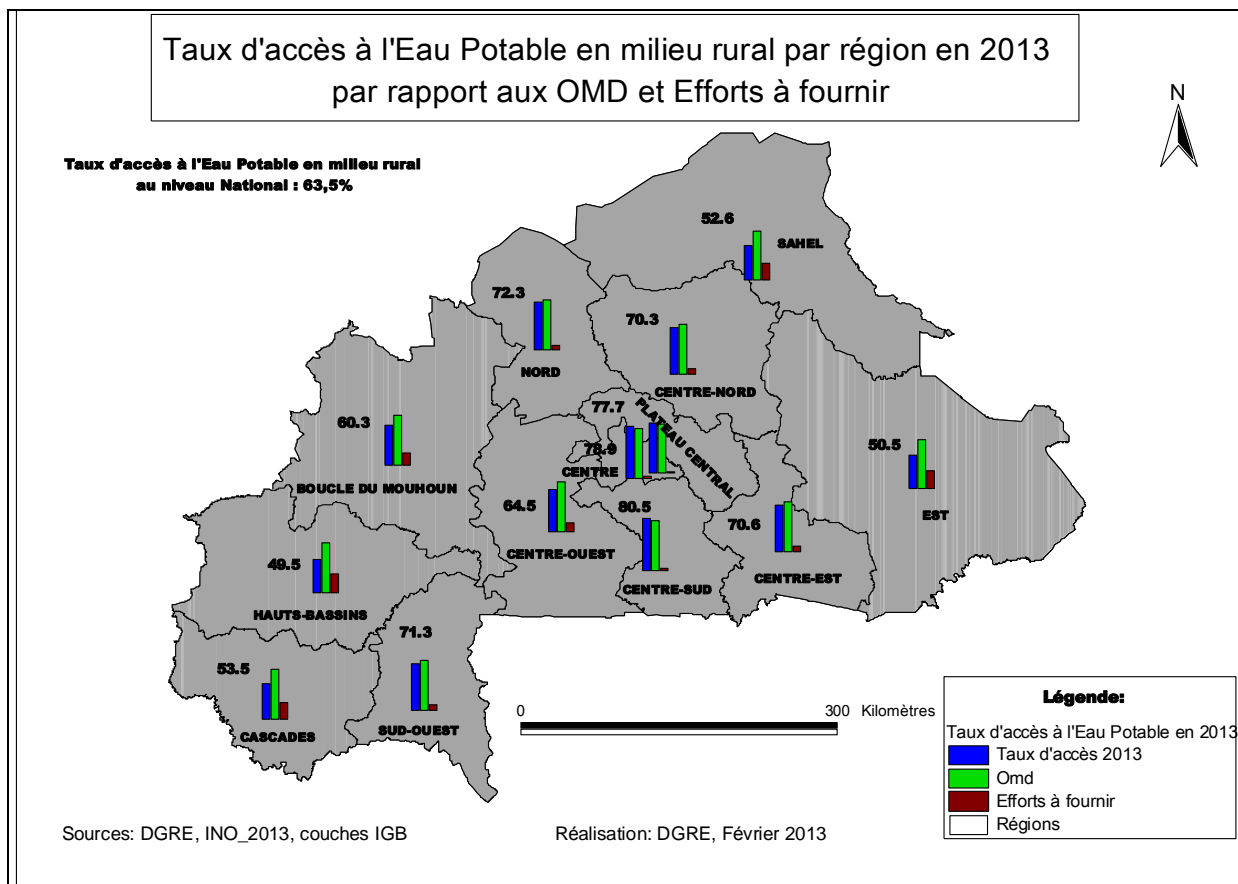
Du fait de la forte urbanisation et les branchements sociaux faites par l'ONEA, près de 133 700 personnes sont passées du milieu rural au milieu urbain

Le niveau de progression du taux d'accès est toujours en deçà de la performance souhaitée car la cible de 66% en 2013 n'est pas atteinte.

Le taux d'accès présente des disparités au niveau des régions. Deux régions ont atteint et même dépassé les OMD de 76. Par contre cinq régions ont un taux d'accès inférieur à celui national : les régions des Hauts-Bassins (49,5%), de l'Est (50,5%), du Sahel (52,6%), des Cascades (53,5%) et de la Boucle du Mouhoun (60,3%).

L'analyse comparative du niveau atteint par rapport aux OMD fait ressortir que des efforts considérables restent à fournir dans ces régions où les écarts restent importants.

Figure 1: Carte comparative du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par rapport à la cible OMD



4.1.1.3 Estimations des besoins OMD

Tableau 43 : Analyse comparative des réalisations de 2013 par rapport à la prévision OMD

Ouvrages d'AEP	Prévision OMD 2013	Réalisation 2013	Taux d'atteinte (%)
PEM communautaires neufs	1 634	1 215	74,4
PEM institutionnels (école et CSPS) neufs	1061	407	38,4
AEPS neuves	73	44	60,3

Source: INO 2013

Les réalisations de l'année 2013 sont en deçà des prévisions pour l'atteinte des OMD. Au niveau des PEM communautaires et des AEPS, les taux d'atteinte sont satisfaisants, soient 74,4% et 60,3% respectivement. Par contre le taux d'atteinte des OMD est faible au niveau des PEM institutionnels.

Tableau 44 : Cumul des réalisations communautaires et estimation des besoins en PEM pour l'atteinte des OMD

Régions	Besoins en PEM communautaires (forages et puits) pour atteindre les OMD ³	Réalizations communautaires de PEM							Cumul des réalisations communautaires de PEM 2007-2013	Gap 2013-2015 en PEM pour atteindre les OMD
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
Boucle du Mouhoun	1 794	215	263	109	83	113	71	105	959	835
Cascades	626	25	81	41	46	109	69	41	412	214
Centre	179	68	26	35	64	43	58	38	332	0
Centre-Est	926	154	199	106	149	93	124	145	970	0
Centre-Nord	1 141	81	96	74	92	133	55	122	653	488
Centre-Ouest	1 023	99	75	79	107	83	118	82	643	380
Centre-Sud	755	97	153	55	50	104	161	87	707	48
Est	1 397	97	130	90	110	110	168	120	825	572
Hauts-Bassins	999	138	63	36	33	92	69	56	487	512
Nord	1 266	208	226	175	129	105	101	102	1046	220
Plateau-Central	608	120	184	56	114	114	68	75	731	0
Sahel	1 817	62	90	71	111	328	390	181	1233	584
Sud-Ouest	633	79	90	48	33	64	77	61	452	181
National	13 163	1 443	1 676	975	1 121	1 491	1 529	1 215	9 450	4 034

Source : INO 2013

Des estimations faites sur la base des normes et critères d'équipement adoptés en 2006, les besoins en points d'eau modernes communautaires ont été actualisés en juin 2010 en prenant en compte les résultats du RGPH 2006.

Le tableau suivant présente au 31/12/2013 les réalisations annuelles et le nombre d'ouvrage à réaliser pour l'atteinte des OMD. Au total 13 163 PEM communautaires devraient être réalisés d'ici à 2015 pour satisfaire le besoin en termes d'équipement selon les critères du PN-AEPA. En 2013, il se dégage un besoin estimé à 4 034 PEM communautaires pour l'atteinte des OMD.

Tableau 45 : Cumul des réalisations communautaires et estimation des besoins en AEPS pour l'atteinte des OMD

REGIONS	Besoins OMD en AEPS	Réalisation d'AEPS							Cumul des AEPS 2007-2013	Gap en AEPS 2014-2015 pour atteindre les OMD
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
Boucle du Mouhoun	77	9	9	13	3	0	4	2	40	37
Cascades	18	0	3	11	1	1	2	1	19	0
Centre	4	4	3	3	1	9	5	5	30	0
Centre-Est	51	1	6	5	1	2	6	1	22	29
Centre-Nord	53	2	4	6	3	2	3	1	21	32
Centre-Ouest	65	13	8	0	4	2	3	5	35	30
Centre-Sud	21	0	1	2	8	5	8	7	31	0
Est	54	4	2	2	6	1	5	4	24	30
Hauts-Bassins	51	8	4	6	5	0	2	5	30	21
Nord	39	7	9	9	3	7	9	3	47	0
Plateau-Central	26	1	0	2	2	2	5	1	13	13
Sahel	34	1	3	3	4	4	9	7	31	3
Sud-Ouest	26	2	5	0	0	0	1	2	10	16
National	519	52	57	62	41	35	62	44	353	211

Source : INO 2013

³Extrait des résultats de l'actualisation du fichier village de la BD-INO avec celui de l'INSD.

Sur la base des besoins estimés dans le document du PN-AEPA pour améliorer le service d'eau potable dans les chefs-lieux de communes et les villages de plus de 3 500 habitants, 211 AEPS doivent être réalisées pour satisfaire les besoins.

Tableau 46 : Cumul des réalisations de bornes fontaines et estimation des besoins pour l'atteinte des OMD

Région	Besoins OMD ⁴ en Bornes fontaines	Réalisation de Bornes Fontaines								Gap en équivalent bornes fontaines 2014-2015 pour atteindre les OMD
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Cumul équivalent bornes fontaines 2007-2013	
Boucle du Mouhoun	996	17	28	44	11	0	19	5	124	872
Cascades	208	0	8	41	6	3	4	3	65	143
Centre	104	16	20	13	0	50	17	8	124	0
Centre-Est	551	1	2	39	3	15	30	1	91	460
Centre-Nord	715	2	21	27	14	3	11	2	80	635
Centre-Ouest	816	33	31	0	5	5	11	27	112	704
Centre-Sud	218	0	2	3	29	12	21	28	95	123
Est	645	5	5	5	20	5	10	16	66	579
Hauts-Bassins	754	20	16	24	32	0	12	13	117	637
Nord	472	24	27	55	10	7	23	5	151	321
Plateau-Central	340	2	0	1	13	9	27	1	53	287
Sahel	381	4	13	16	6	11	25	12	87	294
Sud-Ouest	116	6	24	0	0	0	7	10	47	69
National	6316	130	197	268	149	120	217	131	1212	5124

Source : INO 2013

En termes de bornes fontaines, le besoin pour l'atteinte des OMD est de 5 124.

4.1.2 Milieu urbain

Tableau 47 : Récapitulatif des réalisations physiques en AEP depuis le démarrage du PN-AEPA

	Capacité de production (forages et stations de pompes m ³ /j)	Capacité de stockage (châteaux et bâches m ³)	Réseau (Km)	BP (nbre)	BF (nbre)
Prévision 2015	64 863	28 000	3 227	172 096	2 631
Réalisations 2007	940	13 000	657	37 374	425
Réalisations 2008	7 332	2 000	475	12 076	139
Réalisations 2009	820	150	333	17 307	120
Réalisations 2010	1 688	4 150	362	18 314	156
Réalisations 2011	32 544	300	399	31 719	273
Réalisations 2012	3 296	8 500	603	27 993	296
Réalisations 2013	17 972	600	575	30 771	134
Cumul des réalisations 2007-2013	64 320	28 700	3 409	176 698	1 543
Taux (%)	99%	103%	106%	103%	59%
Gap 2013-2015 pour atteindre les OMD	543	0	0	0	1 088

Source : ONEA, 2013

L'analyse du tableau des performances montre que les GAP à combler concernent l'augmentation de la capacité de production et du nombre de bornes fontaines à réaliser à l'horizon 2015.

⁴ Données extraites du document du PN-AEPA.

Toutefois la prévision physique 2014 de la capacité de production permettra de couvrir ce GAP. La réalisation satisfaisante des branchements particuliers, compensera sans nul doute le GAP des bornes fontaines.

Accès à l'eau potable

Tableau 48 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Cible 2015
Taux d'accès à l'eau potable (%)	68	70	72	75	80	83	86,2%	87%
Personnes supplémentaires ayant accès à l'eau potable x10 ⁶	0,414	0,570	0,755	0,985	1,290	1,55	1,98	1,800

Source : ONEA, 2013

Au vu des consommations spécifiques aux branchements qui sont inférieures à celles des bornes fontaines et au niveau d'atteinte de l'accès de la ville de Ouagadougou selon les anciennes normes et critères, en attendant une étude approfondie pour déterminer la taille des ménages par villes et le taux d'accroissement de la population de Ouagadougou pour mieux approcher le taux d'accès, la revue à mi-parcours du PN-AEPA a adopté les critères ci-dessous sur proposition de l'ONEA.

Tableau 49 : Nouveaux critères de calcul du taux d'accès à l'eau potable

	Nombre de personnes par branchement particulier	Nombre de personnes par bornes fontaines
Anciens critères	9 pour tous les centres	250 pour Ouagadougou, 300 pour les autres centres
Nouveaux critères	8 pour Ouagadougou	300 pour Ouagadougou,
	9 pour les autres centres	400 pour les autres centres de la DRO 450 pour les autres centres DRB, DRNE, DRNO

Le taux d'accès à l'eau potable 2013 calculé sur la base de ces nouveaux critères donne un taux d'accès à l'eau potable global ONEA de 86% conforme à la cible 2013. La cible de l'accès à l'eau potable en 2015 de 87% sera atteinte.

La population additionnelle desservie en eau potable depuis 2007 est de 1.98 millions personnes pour une cible de 1,800 millions en 2015.

Tableau 50 : Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain par direction administrative en 2013 (%)

Régions	Centres concernés par le calcul	Taux d'accès à l'eau potable 2013 (%)
Boucle du Mouhoun	Dédougou, Toma, Tougan, Boromo, Nouna	95
Cascades	Banfora, Bérégadou, Niangoloko	94
Centre	Ouagadougou	94
Centre-Est	Tenkodogo, Koupela, Zabré, Bittou, Garango, Pouytenga	57
Centre-Nord	Kaya, Kongoussi, Boulsa	88
Centre-Ouest	Koudougou, Sabou, Réo, Léo, Fara, Poura	80
Centre-Sud	Manga, Kombissiri, Pô	71
Est	Fada N'Gourma, Bogandé, Gayeri, Kompienga, Diapaga	77
Hauts-Bassins	Bobo-Dioulasso, Orodara, Houndé	83
Nord	Ouahigouya, Titao, Yako, Gourcy	76
Plateau Central	Ziniare (+Lombila, Pabré), Boussé, Zorgho	74
Sahel	Dori, Djibo, Gorom-Gorom (+ Arbinda)	67
Sud-Ouest	Diébougou, Gaoua	88
Total ONEA		86

4.2 Assainissement des eaux usées et excréta

4.2.1 Milieu rural

Tableau 51 : Analyse comparative des réalisations de 2013 par rapport à la prévision OMD

Ouvrages d'assainissement	Prévision OMD 2013	Réalisations 2013	Taux de d'atteinte (%)
Réalisation de latrines familiales	85 039	32 669	38,4
Réalisation de puisards domestiques	13 075	441	3,4
Réhabilitation de latrines familiales	24 152	878	3,6
Réalisation de latrines publiques	1 219	233	19,1
Réalisation de latrines dans les écoles	520	552	106,2
Réalisation de latrines dans les CSPS	153	157	102,6

Source : BPO 2013-2015; Collecte de données assainissement 2013

Les réalisations de latrines dans les CSPS ont dépassé les prévisions pour l'atteinte des OMD au titre de l'année 2013. La recommandation concernant la prise en compte des puisards domestiques évoquée précédemment est plus que fondée au vue du taux d'atteinte de l'année 2013 qui est de 3,4%. Le taux quasi nul (3,6%) de réhabilitation des latrines familiales est essentiellement dû à la difficulté qui y est liée.

Le taux de réalisation des latrines familiales par rapport aux prévisions des OMD de cette année (38,4%), même s'il est faible, est supérieur à celui de l'année dernière qui était de 34,4%.

Tableau 52 : Cumul des réalisations annuelles des ouvrages d'assainissement

Ouvrages d'assainissement	Besoins OMD 2007-2015	Réalizations							Besoins OMD 2014-2015	
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		Cumul 2007-2013
Ecoles	5 391	428	421	913	448	916	562	552	4 240	1 151
CSPS	1 145	0	76	126	89	226	169	128	814	294
Lieux publics	5 724	68	50	143	225	360	294	233	1373	3055
Familiaux	395 118	4 325	13 890	3 306	11 923	8 988	26 943	32 669	102 044	293 074

Source : BPO 2013-2015 ; Collecte de données assainissement 2013

Ce tableau fait le point des réalisations des ouvrages d'assainissement depuis la mise en œuvre du PN AEPA. En sept (07) ans de mise en œuvre, pour le cas précis de l'assainissement familiale qui permet de calculer le taux d'accès à l'assainissement, le quart (1/4) des prévisions n'a pu être réalisé. A deux (02) ans de l'échéance pour l'atteinte des OMD, qui est de permettre à 54% d'avoir accès à l'assainissement adéquat en 2015, l'objectif sera difficilement réalisable.

De ce fait, des initiatives après 2015 sont entrain d'être entreprises pour gagner le pari de l'assainissement autonome au Burkina Faso.

Tableau 53 : Taux d'équipement des centres de santé en latrines

Régions	Nombre total de CSPS	Nombre de CSPS équipés en latrines	Taux d'équipement des CSPS en latrines
Boucle du Mouhoun	207	194	93,7
Cascades	75	73	97,3
Centre	90	78	86,7
Centre-Est	120	118	98,3
Centre-Nord	138	135	97,8
Centre-Ouest	160	153	95,6
Centre-Sud	114	84	73,7
Est	111	109	98,2
Hauts-Bassins	140	138	98,6
Nord	180	176	97,8
Plateau-Central	117	115	98,3
Sahel	71	68	95,8
Sud-Ouest	93	90	96,8
TOTAL	1 616	1 531	94,7

Source : Collecte de données assainissement 2013

Au 31 décembre 2013, 1 531 CSPS sur 1 609 étaient équipés en latrines, soit un taux d'équipement de 95,2%. Ce taux a connu une évolution comparativement à celui de 2012 qui était de 92,2% soit une progression de trois (03) points. La performance de cette année a permis d'atteindre la cible qui était de 95%.

Tableau 54 : Taux d'accès à l'assainissement familial en 2013 par région

REGIONS	Réalisations nouvelles latrines	Réhabilitation	Total latrines	Taux d'accès
Boucle du Mouhoun	2 699	56	2 755	3,7
Cascades	1 033	5	1038	2,6
Centre	1 585	700	2285	15,0
Centre-Est	4 002	3	4005	10,3
Centre-Nord	2 443	2	2445	4,7
Centre-Ouest	2 932	5	2937	5,1
Centre-Sud	714	5	719	1,4
Est	5 799	6	5805	5,2
Hauts-Bassins	2 849	17	2866	6,5
Nord	3 090	26	3116	8,3
Plateau-Central	3742	13	3755	15,6
Sahel	768	30	798	1,9
Sud-Ouest	1 013	10	1023	3,0
National	32 669	878	33 547	6,0

La région qui enregistre le taux le plus élevé d'accès à l'assainissement familial est celui de la région du Plateau Central (15,6) suivie de près par celle du Centre (15). La situation est moins reluisante pour les régions du Sahel (1,9) et des Cascades (2,6).

La performance de 2013 dans la réalisation de nouvelles latrines familiales a permis à environ 335 470 personnes d'avoir accès à un assainissement adéquat.

Figure 2 : Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural

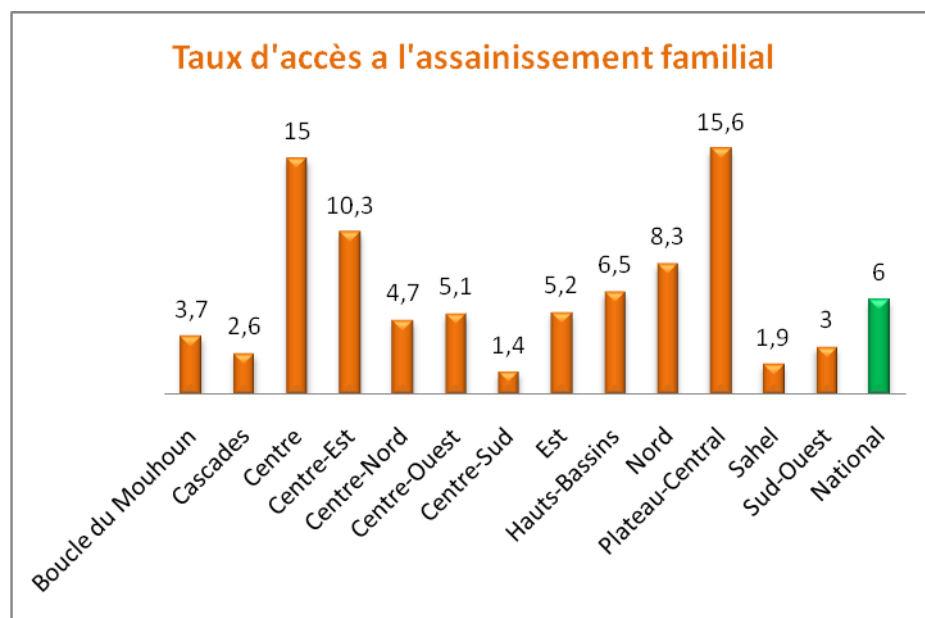


Tableau 55 : Evolution du taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural

Année	2010	2011	2012	2013	Cible OMD
Taux d'accès à l'assainissement familial (%)	0,8	1,1	3,3	6	54

Source : DGAEUE, 2013

Le tableau ci-dessus nous présente l'évolution du taux d'accès à l'assainissement familial depuis l'ENA 2010. Nous constatons une progression malgré la difficulté d'atteinte des OMD.

4.2.2 Milieu urbain

Tableau 56 : Récapitulatif des réalisations physiques en assainissement depuis le démarrage du PN-AEPA

	PSA (nbre)	Assainissement familial (nbre)	Assainissement public (nbre)	Station d'épuration (nbre)	Réseau collectif (km)	Raccordés au réseau (nbre)
Prévision 2015	56	222 000	900	1	93	2 688
Réalisations 2007	2	48 902	0	0	0	0
Réalisations 2008	6	7 777	159	1	0	229
Réalisations 2009	11	8 664	178	0	14	126
Réalisations 2010	0	3 458	173	0	21	415
Réalisations 2011	27	10 218	231	0	2	3
Réalisations 2012	0	16 306	255	0	23	154
Réalisations 2013	0	15 473	388	0	0	148
Cumul des réalisations 2007-2013	46	110 798	1384	1	60	1075
Taux (%)	82%	50%	154%	100%	65%	40%
Gap 2013-2015 pour atteindre les OMD	10	111 202	0	0	33	1613

Source : ONEA, 2013

Le rythme d'exécution des années passées en latrines familiales est de 50 % après sept années de réalisation.

Toutefois la réorientation de la stratégie de développement de la demande sur les réhabilitations de latrines traditionnelles et la forte implication des artisans maçons permettra de booster le rythme de réalisation des latrines familiales.

Accès à l'assainissement

Tableau 57 : Evolution du taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Cible 2015
Taux d'accès à l'assainissement	15%	17%	19%	21%	24%	27%	29,1%	57%
Personnes supplémentaires ayant accès à l'assainissement x 10 ⁶	0,053	0,130	0,199	0,322	0,440	0,616	0,79	2,100

Source : ONEA, 2013

Le taux d'accès à l'assainissement en 2013 est de 29,1%, ce taux n'a pas atteint la cible annuelle contractuelle 2013 qui était de 30%. Quant à la population additionnelle desservie en 2013, elle est de 178 433 personnes pour une cible de 2,1 millions en 2015.

La non atteinte de la cible de l'accès est surtout liée à la modification du taux d'accroissement de la population de Ouagadougou qui passe de 4,4% à 5,3%.

V. FINANCEMENT DU PN-AEPA

5.1 Milieu rural

5.1.1 Indicateur de performance financière

Tableau 58 : Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement (en millions de FCFA)

	Coût du PN-AEPA en milieu rural	Financement acquis	Taux (en %)
PN-AEPA	406 000	267 108	65,8%

Source : Plan de Financement DGRE, 2013

Coût du PN-AEPA en milieu rural : document de programme du PN-AEPA à l'horizon 2015.

En fin 2013, près de 66% du financement nécessaire au programme est mobilisé.

5.2 Milieu urbain

5.2.1 Mobilisation des ressources : volume et répartition des financements

Tableau 59 : Répartition du financement acquis du PN-AEPA selon les sources (financements externes, internes, ONG)

Opération	Coûts MillFCFA (a)	AFD	AFD/QP	UE	ORET	KFW	BAD	AFD/ BEI	Danida	IDA	ONEA	Etat	ABS	BELGE	BEI RELIQUAT	SEDIF	BID	Total financé Millions FCFA (b)	Taux (b/a.100)
AEP																			
Ouagadougou																			
Système de production								4,95			0,63							5,58	
Système d'adduction				2,08	2,26	1,13		6,66									6,00	18,13	
système de distribution			1,10		1,17	1,69		9,94		5,21	6,55				0,55			26,21	
Bobo-Dioulasso										11,79	0,02							11,81	
Koudougou										3,16	0,06							3,22	
Dédougou										0,97	0,01							0,98	
Autre centres						12,79			7,85		1,40	0,00	5,06	0,33		0,38		27,80	
Ingénierie et supervision		0,15	0,15			0,33		1,13		1,50								3,26	
Assistance MOZ		1,11								1,96								3,07	
Imprévus		0,05	0,06	0,75	0,70			1,60		4,38	0,35							7,89	
S total Eau	107,95	1,31	1,31	2,82	4,13	15,94	0,00	24,28	7,85	28,97	9,02	0,00	5,06	0,33	0,55	0,38	6,00	107,95	100%
Assainissement																			
Assainissement urbain																			
Assainissement		6,85					1,94			5,70	1,09	2,81						18,39	

Opération	Coûts MillFCFA (a)	AFD	AFD/QP	UE	ORET	KFW	BAD	AFD/ BEI	Danida	IDA	ONEA	Etat	ABS	BELGE	BEI RELIQUAT	SEDIF	BID	Total financé Millions FCFA (b)	Taux (b/a.100)
autonome Ouaga																			
Assainissement autonome Bobo		1,64				3,65				3,55								8,84	
Assainissement collectif				3,28					2,73		0,67	1,35						4,75	
Autres centres		0,79				4,37							6,65					11,81	
Ingénierie et supervision																		0,00	
Imprévus																		0,00	
Appui institutionnel et renforcement de capacité										1,50								1,50	
Non alloué										0,28								0,28	
S total Ass	51,00	9,28	0,00	3,28	0,00	8,02	1,94	0,00	2,73	11,03	1,76	4,16	6,65	0,00	0,00	0,00	0,00	48,85	96%
Total	158,95	10,59	1,31	6,10	4,13	23,96	1,94	24,28	10,58	40,00	10,78	4,16	11,71	0,33	0,55	0,38	6,00	156,8	98,64%

Source : ONEA, 2013

5.2.2 Indicateurs de performance financière

Tableau 60 : Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement AEP (en milliards de francs CFA)

Besoin en financement	Financement acquis	GAP
107,95	107,95	0

Source : ONEA, 2013

Tableau 61 : proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement Assainissement (en milliards de francs CFA)

Besoin en financement	Financement acquis	GAP
51	48.85	2.15

Source : ONEA, 2013

Le taux de couverture du besoin en financement eau est de 100% et 96% pour l'assainissement. 2.15 milliards restent à rechercher pour couvrir les besoins en assainissement.

VI. ANALYSE DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES

6.1 Milieu rural

L'année 2013 a vu la scission du Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique en deux ministères : le MEAHA et le MASA. Une réorganisation du personnel, du matériel, du budget a été donc nécessaire. La conséquence a été un gel total ou partiel de certaines activités sur une période non négligeable. Ainsi, une reprise de l'élaboration des différents PPM a été nécessaire.

Mais malgré le démarrage tardif de la mise en œuvre des PPM, les marchés programmés ont pu être passés et exécutés de manière satisfaisante.

Cependant, les délais de passations des marchés et des performances des entreprises dans l'exécution des différents marchés n'ont pas pu être analysés. En effet, les rapports sur l'état d'exécution des PPM ne fournissent pas les informations requises pour une analyse objective.

Un meilleur suivi de l'exécution des PPM est donc à recommander dans le but de contribuer à une bonne analyse des performances ou contre performances du secteur afin d'y apporter les solutions idoines.

A cet effet, un canevas de présentation du rapport d'exécution du PPEM devra être adopté. Ce canevas devrait permettre de disposer des données nécessaires pour l'analyse des délais de passation des marchés mais aussi pour l'analyse des performances des entreprises à travers les délais d'exécution des marchés. Un projet de canevas est ci-après présenté en annexe. Une adoption de ce projet de canevas devrait permettre d'avoir des rapports harmonisés faciles à consolider et à analyser. Le canevas devra aussi intégrer les plans de passation des marchés des marchés des autres intervenants du secteur.

6.2 Milieu urbain

Etat d'exécution du plan de passation des marchés (PPM)

Au titre de l'année 2013, treize (13) dossiers d'appel d'offres étaient inscrits au plan de passation des marchés (PPM) de l'ONEA, 12 ont été réalisés soit un taux de 92%.

Difficultés rencontrées dans la passation des marchés :

Nonobstant le bon taux d'exécution de la passation des marchés, la difficulté majeure qui subsiste est la lourdeur de la procédure de passation des marchés, en particulier le retard mis pour l'avis de conformité et de la publication par la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et Engagements Financiers (DGCMPEF)

Solutions apportées :

- Une rencontre a été tenue courant novembre 2013 avec la DGCMPEF afin d'expliquer les spécificités des dossiers de l'ONEA et la nécessité de leur traitement rapide ;
- Une fiche de suivi des travaux de la sous-commission technique a été mise en place afin de prévoir la relance quant au respect des délais.

Perspectives :

- Renforcer notre partenariat avec la DGCMPEF par l'organisation d'un atelier dont l'objectif général est de permettre aux participants d'avoir une bonne maîtrise du processus d'élaboration des DAO.
- L'amélioration de l'efficacité du dispositif de suivi des activités du PN AEPA.

Conclusion

En milieu rural, pour l'année 2013, le taux physique des nouvelles réalisations est satisfaisant, mais cela n'a pas permis d'atteindre la cible du taux d'accès à l'eau potable fixée à 66%. Le taux d'exécution physique est également satisfaisant pour la réalisation des latrines institutionnelles et publiques mais moyen pour les latrines familiales.

Les difficultés identifiées dans la chaîne de construction des ouvrages d'AEUE au cours de l'année 2013 sont principalement liées au manque de synergie dans les interventions, la défaillance et le manque de professionnalisme de certaines entreprises, l'indisponibilité et l'abandon de certains maçons dans certaines communes vers d'autres activités plus rémunératrices.

En milieu urbain, la réalisation des travaux eau potable et assainissement du PN-AEPA s'est déroulée de façon satisfaisante avec pour résultat l'atteinte de la cible d'accès à l'eau potable de 86%. A l'inverse, la cible 2013 du taux d'accès à l'assainissement n'a pas été atteinte malgré le très bon niveau des réalisations physiques.

On note qu'il y a eu moins d'actions d'accompagnement et de renforcement des capacités des acteurs en matière d'eau et d'assainissement.

Dans l'ensemble les résultats engrangés au cours de l'année 2013 restent en deçà des attentes.